

Association pour la Promotion de l'ethnologie en Poitou-  
Charentes  
(ARPE)

**Représentations et images  
du  
patrimoine roman  
en  
Mellois, Thouarsais et Montmorillonnais**

Rapport présenté à  
Madame la Présidente de la Région Poitou-Charentes  
*Centre régional d'art roman*

Par

Aurélie MELIN, chargée d'études ethnologiques

Sous la direction de

Michel Valière, ethnologue

ARPE  
Gençay, 2008

## SOMMAIRE

### AVANT-PROPOS

### INTRODUCTION

Réflexions sur le *terrain* de l'étude

Méthodologie pour une étude

#### 1 – Un art reconnu mais peu connu

1-1 De belles petites églises

1-2 Une architecture en immersion dans son environnement

1-3 Roman *versus* gothique

#### 2 – L'art roman, un art perçu comme autochtone

2-1 Un art sacré ou sacralisé ?

2-2 *Un produit local*

2-3 Un intérêt tardif des habitants

#### 3 – Image publique de l'art roman

3-1 Surrection des collectivités territoriales

3-2 Sur *Les Nuits romanes* : libres propos

3-3 Le citoyen « *cicerone* » de son patrimoine

### CONCLUSION

### LEXIQUE

### BIBLIOGRAPHIE - WEBLIOGRAPHIE

## AVANT - PROPOS

Comme suite à un appel à projets culturels de recherche du Conseil régional de Poitou-Charentes, l'ARPE (*Association régionale pour la promotion de l'ethnologie*) a missionné, sous la direction de Michel Valière, ethnologue, mademoiselle Aurélie Melin, chargée d'études ethnologiques, pour la réalisation du présent rapport qui s'inscrit dans une réflexion globale sur le patrimoine roman du Poitou-Charentes.

En ma qualité de présidente de l'ARPE, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont été rencontrées par nos *ethnologues*, « abordées » en toute simplicité et qui ont accepté de répondre à leurs questionnements — qui ont pu paraître parfois étranges et curieux — sur l'actualité de l'art roman et notamment sur les actions initiées par la région Poitou-Charentes en vue d'une meilleure connaissance de la pléiade de lieux de culte. Si certains se sont montrés plutôt caustiques, la plupart du temps, c'est avec un intérêt affiché qu'il a été répondu aux demandes des enquêteurs-observateurs.

Comment caractériser une certaine gêne apparente chez certains locuteurs ? Une question en suspens... En tout cas, ce patrimoine initialement religieux et voué à la prière semble s'être fortement laïcisé et sa connaissance, sa protection et sa conservation sont aujourd'hui sous la responsabilité et la sauvegarde des citoyens.

Ainsi élus, informateurs « anonymes », paroissiens et citoyens, amateurs ou professionnels du patrimoine et de la culture ont-ils permis la réalisation de ce rapport dont on est en droit d'espérer qu'il pourra être utile aux divers responsables politiques et administratifs qui ont en charge le « bien public » dont le *trésor roman* qui donne au Poitou-Charentes une identité attachante peu commune.

Catherine ROBERT  
Présidente de l'ARPE

## INTRODUCTION

*« ... On dit que la fondation de notre Dame la Grand à Poitiers prit origine de ce que un jeune homme débauché, logé en cet endroit, ayant recouvré une garce et lui ayant d'arrivée demandé son nom, qui estoit Marie, se sentit si vivement espris de religion et de respect, de ce nom Sacrosainct de la Vierge mere de nostre Sauveur, que non seulement il la chassa soudain, mais amanda tout le reste de sa vie ; et qu'en considération de ce miracle il fut basti, en la place où estoit la maison de ce jeune homme, une chapelle au nom de notre Dame, et, depuis, l'Eglise que nous y voyons. »*

Montaigne, *Les Essais*, Livre I, chapitre XLVI

*« En l'église Saint-Porchaire, le désir m'est venu de prier. Sans que je sache pourquoi, j'ai plié les genoux.  
Entre les colonnes peintes de Notre-Dame-la-Grande, j'ai contemplé le sexe ovoïde de la Vierge. »*

Jean-Michel Maulpoix, *Domaine public*, Paris, Mercure de France, 1998, p. 81.

L'art roman, et plus particulièrement l'architecture romane, depuis 1976 déclarée « Année romane », est un patrimoine mondialement reconnu. De remarquables édifices sont visibles en Poitou-Charentes à l'exemple de l'Abbatiale de Saint-Savin dont les peintures sont classées au patrimoine de l'Unesco. De nombreuses actions de mise en valeur en direction du public et des touristes ont été et continuent d'être mises en place, telles les polychromies de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, l'éclairage intérieur et coloré des clochers comme celui de Saint-Savin, mais aussi de Confolens et aux confins de la Charente Limousine par exemple celui de la Collégiale de Saint-Junien (Haute-Vienne).

Comment ce patrimoine, témoin d'une histoire lointaine et fort bien étudiée dans les disciplines historiques fait-il sens pour les habitants de la région Poitou-Charentes, et d'abord pour ceux des territoires que nous avons retenus pour cette étude : le Mellois, le Montmorillonnais et le Thouarsais ?

Dans la présente étude, nous nous intéresserons donc aux perceptions et plus particulièrement aux représentations des *habitants* (autochtones comme allochtones) de l'ensemble de ce patrimoine aux contours pas toujours aussi bien définis que l'on voudrait bien le dire. En effet, le bâti roman est-il réellement ce « prestigieux représentant » d'une histoire millénaire, déjà lointaine pour des jeunes du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Quant aux actions, nombreuses et diverses en direction de tous les publics, trouvent-elles un écho parmi les touristes eux-mêmes ? Qu'en est-il de ceux qui investissent ces lieux pour leur vie quotidienne, familiale ou professionnelle ? Nous avons effectivement été fort surpris d'entendre ici ou là des commentaires tels que celui-ci où, à la seule évocation de « l'art roman », notre interlocuteur — un commerçant — haussera les épaules, avec un sourire en direction de sa clientèle présente dans son établissement :

*« Pffft, ce qui nous intéresse ici c'est surtout le sport ! et le rugby, tiens d'ailleurs y a un match cet après-midi, dans une heure... »*

...à la télévision s'entend. L'un de ses clients, la quarantaine, viendra alors à mon secours, sans doute, pour me rassurer ajoutant *que c'est une belle église, « comme toutes les églises, hein ! mais bon, à force de la voir on fait plus gaffe [...] en plus elle est toujours couverte, ça fait un bail maintenant !... »*. Tous les jours et toute la journée, le commerçant et quelques-uns de ses clients bénéficient de la vue de la façade de l'église Saint-Médard à Thouars, située en face du commerce. La vie quotidienne prend le pas et l'église pourtant imposante et immobile finit par devenir invisible aux « autochtones ». Comment captiver à nouveau le regard des habitants sur leur patrimoine ?

Pourtant, l'art roman est aujourd'hui devenu une des principales valeurs touristiques régionales, non sans mal. En effet, les édifices romans étaient auparavant loin d'être un souci et leur état de délabrement était remarquable et remarqué. Plusieurs indicateurs nous permettent de mesurer l'importance qui lui est donnée par la Région en tant que collectivité publique. Ainsi, en voiture, les conducteurs attentifs peuvent remarquer, lorsqu'ils entrent sur les routes et les autoroutes du Poitou-Charentes, de larges panneaux indiquant la présence de l'art roman, d'abord inscrit en toutes lettres « art roman » puis illustré sur un second par des dessins de la façade de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, définissant l'*archétype* de l'architecture romane, et par extension de l'art roman. Un Centre régional d'art roman a même été créé, installé dans la ville de Melle (Deux-Sèvres).

On pourrait nous objecter la présence de plusieurs manifestations médiévales, où défilent des personnes en costume de moines et de curés, de « seigneurs » et de « nobles dames », où les uns s'installent pour forger des monnaies une à une entre enclume et marteau, ou refaire certains gestes de construction, tandis que d'autres encore vont jouer à l'ancêtre du rugby, la *soule*. Mais sont-elles suffisantes pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine ; ne seraient-elles pas une vulgarisation négative avec son risque de folklorisation, c'est-à-dire de réification de représentations qui pourraient aller, à terme, jusqu'à la réplétion de ce patrimoine festif ? Pourtant, ces actions apparaissent comme un bon moyen pédagogique, voire scientifique, de comprendre certains savoir-faire, selon les enseignements de l'ethnoarchéologie.

La pierre plutôt que la prière... Il y a là des choix de restauration déséquilibrés en matière de patrimoine. La pierre prime donc sur le patrimoine immatériel. Ce dernier, objet de toutes les attentions par l'UNESCO, n'est pas totalement passé sous silence, mais il correspond à une mémoire écrite, qui nous est transmise au travers des légendes et des événements historiques que l'on dit « fondateurs » et qui sont généralement d'ordre religieux. Ces légendes, écrites et aujourd'hui récitées aux touristes, font-elles écho aux traditions orales comme aux gestes et pratiques des populations, qui se sont transmis jusqu'à aujourd'hui dans le secret, au sein des familles et du voisinage ?

N'y aurait-il donc d'art roman que religieux ? Qu'évoque-t-il aujourd'hui pour les habitants et les familiers des cités et « sites » romans ? On le sait, pendant longtemps, se sont développées des pratiques et des croyances laïques, indépendamment de tout point de vue axiologique entre l'esthétique, l'historicité des statues de bois, de terre cuite ou de plâtre, et l'authenticité d'une stéréotomie, mais en se souciant davantage du ou des rituels qui impliquent mémoire et croyance, dans l'espoir d'une efficacité... *symbolique*<sup>1</sup>.

### **Réflexions sur le *terrain* de l'étude**

Nous postulons qu'il ne peut y avoir *patrimoine* s'il n'y a pas reconnaissance collective et consensuelle des tenants et des usagers de ce patrimoine. Nous nous proposons donc, par une enquête méthodique et de terrain à caractère ethnographique et ethnologique, de mettre en lumière la réception critique des habitants de ce tout patrimoine en matière roman, à partir de leurs propres représentations et images qu'ils s'en font. Nous serons amenée le cas échéant à confronter les représentations des institutions architecturales et institutionnelles de ce patrimoine à celles de la « population générale ».

Dans ce dessein, nous effectuerons des enquêtes de terrain assidues, au cours desquelles seront menés des entretiens de type ethnographique en Mellois, Montmorillonnais et Thouarsais.

Nous aurions pu choisir Poitiers, capitale régionale et qui accueille en son sein le bâtiment phare de l'art roman en région. Mais nous avons préféré opter pour des villes moins

---

<sup>1</sup> Sur l'efficacité symbolique, cf. Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, chap. X pp. 213-234 *passim*.

connues de l'extérieur, et mieux inscrites dans la ruralité encore que Poitiers, comme Montmorillon, Melle<sup>2</sup> et enfin Thouars. Cette dernière localité fut aussi choisie en raison d'une recherche préalable où nous avons relevé un « déficit d'image » récurrent et notamment un manque ressenti par ses habitants de mise en valeur du patrimoine, malgré la reconnaissance d'une histoire médiévale riche réifiée dans ce que les Thouarsais nomment la « vieille ville », le « bas ». Pour autant nous n'y avons rencontré personne pour nous parler en terme de patrimoine ou d'art « roman ». Nous y avons donc perçu une tension que nous avons relevée entre le public et les actions en faveur du patrimoine, d'un patrimoine qu'il a quotidiennement sous les yeux ! La première observation révélait pourtant une certaine fierté eu égard à ce patrimoine : « Ce qui peut marquer les gens d'ici c'est le patrimoine architectural » qui, parce qu'il est un témoignage de l'histoire de la ville, la définit, l'identifie et la distingue des autres, et fournit une *identité* au Thouarsais. Toutefois, certains se sentent désappropriés de ce patrimoine, et expriment cette impression de diverses manières. Soit en reconnaissant qu'il est mieux connu des touristes — « Les gens de passage en savent généralement plus que nous sur les monuments à visiter, ils viennent pour ça » qui affluent alors que les centres-villes se vident et meurent. Soit encore parce qu'il impose, pour ceux qui détiennent un magasin ou un habitat à proximité d'un édifice historique, des contraintes, des obligations parfois mal acceptées ou difficilement perçues comme légitimes — « à ce niveau-là de la rue, tu ne pourras pas faire ce que tu veux, parce que c'est un quartier historique. Ne serait-ce que pour agrandir ton entrée ». Enfin, parce qu'il est peu mis en valeur malgré sa beauté, d'autant qu'on a fait du château un collège public. Mais avec le recul, les anciens élèves en tirent une certaine gloire. On voit là qu'il s'est créé tout un imaginaire par la pratique continue des lieux.

*A contrario*, d'autres nous dirent que d'avoir « de la vieille pierre devant les yeux » depuis longtemps, ils n'y faisaient plus attention. Mais le plus triste pour les habitants est la désertification de l'environnement autour de ces prestigieux bâtiments. Ils s'expriment, à ce sujet, parfois amèrement devant la perte des activités économiques dans la vieille cité de Thouars qui laisse aux visiteurs la désolante vision de vitrines vides et blanchies et qui donne l'impression que l'on déambule dans une ville fantôme.

---

<sup>2</sup> Pour des raisons de conjoncture politique au moment de notre enquête Melle s'avère être aujourd'hui une ville beaucoup plus médiatisée qu'elle ne l'était et partant mieux connue.



À Poitiers, c'est un autre spectacle qui s'offre aux visiteurs en particulier autour du quartier de Notre-Dame, très apprécié pour qui veut prendre un peu de temps et se délasser à une terrasse, lire ou écrire, ou encore y retrouver des amis. Si c'est un quartier historique primordial, c'est aussi l'un des quartiers les plus conviviaux, où Notre-Dame-La-Grande fait figure de repère et de principal lieu de rendez-vous entre proches et amis : « rendez-vous derrière Notre-Dame », ou « sur le parvis » ou encore « Notre-Dame côté marché ». L'anthropologue Kevin Lynch insiste sur cette importance du repère à partir duquel se construisent des schémas mentaux de représentations d'un quartier (1994 : p. 5). Pour lui, « qui possède une bonne image de son environnement en tire une grande impression de sécurité émotionnelle ». Ajoutant qu'il « peut établir des relations harmonieuses avec le monde extérieur : c'est l'opposé de la peur née de la désorientation » (*ibid.* : p. 5).

Mais outre ce « point de référence », il est d'autres éléments du patrimoine roman, à Poitiers comme dans beaucoup d'autres villes de la région, plus ténus, moins visibles, et que l'on ne voit plus non seulement parce qu'ils sont plus discrets, mais aussi parce qu'ils s'inscrivent dans le quotidien. Les efforts des politiques pour les rendre visibles sont-ils donc suffisants pour qu'ils soient connus et reconnus de tout un chacun comme ressortissant de l'art roman ?

À l'évocation du cas de Poitiers, une question ne manque pas d'être soulevée à propos de la mise en avant si bien réussie du patrimoine roman mais qui pourrait se légitimer aussi ailleurs. Celui-ci n'en arrive-t-il pas parfois à masquer d'autres éléments patrimoniaux d'une ville ? En effet, la notoriété du roman, amplifiée depuis 1976 en Poitou-Charentes et mise en exergue par le Conseil Régional, présente une efficacité redoutable sur le plan de la reconnaissance par les institutions, voire le public et les touristes. En revanche, elle fait écran à d'autres édifices, et s'agissant par exemple de Poitiers, la Collégiale Notre-Dame-la-Grande passe aux yeux du plus grand nombre, notamment des gens d'extérieur, pour être la cathédrale de Poitiers. Ce qui masque aux yeux des Poitevins la qualité réelle de la cathédrale qui est, pourtant, un bel exemplaire d'une architecture gothique angevine, plutôt rare dans la région<sup>3</sup>.

D'autre part, sur le plan strictement culturel, la présence d'un évêque auxiliaire au côté de l'archevêque du diocèse de Poitiers tend à redynamiser la vie même de la cathédrale. Il

---

<sup>3</sup> Collectif, *La Cathédrale de Poitiers*, Cognac, Le temps qu'il fait, 2006.

semble désormais — c'est notre représentation — que Notre-Dame-la-Grande soit davantage destinée à la délectation des nombreux touristes. On le voit donc, un déséquilibre peut se percevoir, extérieur à la pratique des cultes, mais qui est insufflé par le plein de publicité pour ce qui se réalise en façade et autour de cet édifice, chef de file de l'ensemble des monuments historiques de Poitiers et des églises romanes de la région.

Certains paroissiens et praticiens de la Collégiale, peuvent s'interroger sur le pourquoi de tant de moyens mis dans l'apparence extérieure, si ostentatoire, alors que l'intérieur et tout le mobilier, dont la charge incombe à la paroisse, profiterait de trop peu de ressources pour rivaliser avec la propreté et l'entretien dont fait l'objet la façade et toute autre partie visible au dehors. En effet, la pierre de la collégiale a subi une restauration sévère et visible. Mais il ne faut pas oublier l'urgente nécessité de ce travail de réfection et de rénovation. Les murs étaient littéralement rongés par le sel des anciens étalages de poissonniers situés au pied de l'église. Le sel a malheureusement la particularité de « monter » par capillarité et ainsi de contaminer les pierres et de fragiliser l'ensemble de la structure. L'état sanitaire imposait donc une restauration rapide et aux moyens « non comptés », si l'on peut dire, et cette décision fut prise en partenariat avec la ville, l'Etat représenté par la DRAC et l'architecte des Monuments Historiques qui, lui, a pour mission de veiller à l'état sanitaire des édifices classés et d'engager une campagne de restauration programmée. Enfin, dans la collégiale, les peintures intérieures datant du XIX<sup>ème</sup> siècle sont elles aussi classées aux Monuments Historiques et sont donc également sous la même responsabilité. Sans doute faudrait-il mieux renseigner le public, les habitants et les paroissiens sur les activités et les lourdes charges qui incombent aux acteurs des Monuments Historiques, à ceux qui se sont vus confier la bonne santé des édifices patrimoniaux dont chacun est si fier.

Le prestige accordé à Notre-Dame-la-Grande, certes mérité du point de vue de l'édifice, en fait également, non pas forcément un objet de désir, mais simplement un lieu à investir et à manipuler pour une cause utile ou non, humanitaire, commerciale, touristique mais qui se doit d'être hautement médiatisée. Ainsi, pendant la période hivernale 2006-2007, a-t-on pu voir s'ériger des tentes au bénéfice de *SDF* par l'association « Les Enfants de Don Quichotte » qui pendant un temps ont attiré la sympathie des médias, du public et surtout du prêtre de la Collégiale au titre de la charité, en accord avec ses convictions religieuses profondes. En revanche, passants, visiteurs et habitants du voisinage se sont vite lassés de ce triste et malheureux état de fait, puisqu'il s'accompagne d'une certaine gêne devant le

regroupement de quelques personnes, dont plusieurs accompagnées de chiens non tenus en laisse et pas toujours propres. On le voit, l'image publique de cet édifice hors norme est ainsi détournée pour mettre en exergue une cause humanitaire, l'une de celles que ne peut évidemment pas négliger l'église catholique au risque de se faire désavouer en raison de ses principes affichés.

## **Méthodologie pour une étude**

Nous voudrions donc aller plus loin dans cette réflexion et, compte tenu de l'importance donnée au patrimoine roman par la Région, nous avons imaginé un travail sur le sens donné ou non par le public aux actions faites en faveur de ce patrimoine : restauration, mise en valeur paysagère, rues piétonnes, mise en lumière... Il ne s'agit pas de critiquer une politique publique territoriale *in abstracto*, mais plutôt d'apporter le point de vue de citoyens afin d'aider et d'orienter les collectivités et les institutions à définir comment leur donner les moyens de participer, ou mieux, de s'impliquer dans l'une ou l'autre des opérations et de prendre part à la vie culturelle et patrimoniale de leur ville ou de leur village. Par exemple, ce qui désolait le plus les habitants de la ville de Thouars était le manque de vie et d'animation autour de l'église Saint-Médard, lieu hautement historique mais littéralement « abandonné » à la suite de la prise d'un arrêté de péril. En effet, la « découverte » d'un monument au travers de diverses pratiques, comme une visite patrimoniale commentée, la recherche de connaissances architecturales ou historiques, ou encore d'autres pratiques plus singulières occasionnées par les activités du quotidien, constitue un « acte de mémoire » nécessaire au phénomène de « patrimonialisation » (Joël Candau, 2005 : 119).

Nous avons donc proposé cette étude au *Centre régional d'art roman*, dans le dessein d'éclairer ce type de patrimoine, placé sous les feux du public, de manière à ce que sa mise en valeur soit en accord et en résonance avec la place que lui réserve la population environnante ou celle qui le recherche. Ainsi toutes les actions proposées et engagées avec un certain esthétisme en faveur de monuments construits comme « lieux de mémoire », devraient-elles continuer à rendre justice à ces édifices médiévaux, tant à leur architecture qu'à leur histoire propre.

Notre enquête, délibérément qualitative, faite d'écoute, d'observations dans l'environnement immédiat des sites, enfin d'entretiens semi-directifs, s'est donc adressée indistinctement à des personnes dans leur diversité d'âge, de genre et de catégorie socio professionnelle. Notre attention s'est essentiellement portée sur leur capacité de connaissance et de reconnaissance de l'art roman comme de ses représentants. Nous avons également cherché à saisir les topiques, comme les représentations qu'ils s'en font et qui sont véhiculés autour de cette « culture romane ».

Nous les avons également consultés sur leur proximité d'habitat et de vie avec un édifice culturel roman et sur les conséquences qui en découlent pour eux, qu'elles soient positives ou négatives. Enfin, nous nous sommes enquis de ce qu'ils pouvaient imaginer pour valoriser un patrimoine à la fois aussi prestigieux qu'exigeant, dans un dialogue critique avec les actions déjà entreprises lorsqu'ils en avaient eu connaissance d'une manière ou d'une autre.

Nous avons donc tenté d'interroger la lisibilité, la visibilité de l'art roman, ce que le sociologue du milieu urbain Kevin Lynch (1994 : p. 5) appelle l' « *imagibilité* » c'est-à-dire, « pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grandes chances de provoquer une *image forte*<sup>4</sup> chez n'importe quel observateur ». Dans ce dessein, nous posons l'hypothèse que les églises, qu'elles soient romanes et non romanes, provoquent effectivement une « image forte » sur nos concitoyens. Leur caractère ancien et leur « trop lointaine histoire », selon les mots mêmes de l'un de nos interlocuteurs – histoire d'ailleurs somme toute relative – leur ajoute ce plus que l'anthropologue niçois, Joël Candau (2005 : 154-155), dénomme « capital mémoriel ». En effet, près de dix siècles ont successivement laissé leurs empreintes dans la pierre comme dans les mémoires tant individuelles que collective. Ces édifices ont été et sont encore parfois les témoins d'événements et de pratiques sociales et religieuses, des lieux de réunions au-dedans comme au-dehors. Ajoutons que, depuis plusieurs décennies déjà, ils représentent aussi un patrimoine reconnu qui doit être protégé et restauré, le cas échéant : des *lieux mémoriels*, de ceux dont Candau dit qu'ils « semblent surdéterminés par la mémoire [...]».

---

<sup>4</sup> Souligné par nous.

voués davantage que d'autres à l'accueillir [...] », c'est-à-dire, des sites tout à fait à l'opposé de ce qu'un autre anthropologue Marc Augé (1992 : 48) taxe, lui, de « *non-lieux* »<sup>5</sup>.

L'auteur d'*Anthropologie de la mémoire* rappelle également que l'épaisseur de cette mémoire, issue des pratiques et des croyances des différents groupes sociaux au cours de l'histoire, risque de « saturer le sens des sites » et de les rendre parfois obscurs aux yeux des non-initiés en matière d'art religieux, d'architecture ou plus généralement d'histoire.

La préoccupation qui nous a motivée pour engager cette étude était donc le désir de comprendre en quels termes ou par quelles actions ou comportements les habitants parvenaient à donner sens à ce patrimoine architectural et historique qui s'impose par ses dimensions – monumentales – et ses détails architecturaux, sans oublier son lointain et fascinant passé à la fois réel et imaginaire, autrement dit son histoire et ses légendes.

Cependant, nous ne prétendons pas répondre ici à cette question, qui mériterait un traitement sans doute plus approfondi, tant elle est lâche ou large, mais plutôt offrir des orientations de réflexion sur la valorisation d'un tel patrimoine en milieu rural.

---

<sup>5</sup> « Les non-lieux, ce sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens (voies rapides, échangeurs, aéroports) que les moyens de transport eux-mêmes ou les grands centres commerciaux, ou encore les camps de transit prolongés où sont parqués les réfugiés de la planète. »

## Quelques repères sur le terme *roman*

\*

Si dans l'esprit du commanditaire comme du chercheur, le mot « *roman* » ici doit être compris comme *art roman*, *bâti roman*, en revanche, l'ethnographe, lui, sur le terrain, se trouve confronté, au cours de ses questionnements, à une perception plus large du terme « *roman* ». Il nous est apparu, en effet, que nombre d'informateurs ne savent pas distinguer avec certitude le profil et les limites du champ sémantique de « *roman* ». *Astérix et le village gaulois* oblige, c'est « *romain* » qui exerce une forte attraction de sens. Il s'ensuit une difficulté d'appréciation des échelles historiques.

L'adjectif « *roman* » qui nous intéresse ici, appliqué à l'art, est un terme qui entre dans la littérature technique des Antiquaires, pour la première fois, sauf erreur, en 1818, avec l'archéologue De Gerville : celui-ci, dans une lettre à Le Prévost, se glorifie d'avoir « *inventé* architecture romane *pour remplacer les mots insignifiants de saxonne et de normande* », épithètes accolées au substantif « *gothique* » qui, depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, désignait en bloc toute la période artistique allant de l'Antiquité à la Renaissance. En 1820, il appliquera couramment le qualificatif « *roman* » aux édifices, dans une nouvelle lettre adressée à de Vaussay, mais qui ne sera publiée que plus tard, dans le premier recueil (1824-1825) de la *Société des Antiquaires de Normandie*. De nombreux auteurs et pas les moindres (Victor Hugo, Stendhal, Mérimée), adopteront cette innovation de sens et, à partir de 1860, l'usage s'en généralisera.

Mais comme terme d'architecture, « *roman* » engendre, parfois, une confusion avec « *romain* », compte tenu de la célébrité de certains vestiges de monuments antiques très prisés (Arles, Avignon, Lutèce, Nîmes, Remoulins, Saintes, Saint-Rémy). Et, s'agissant du Haut-Poitou, la fréquente assimilation linguistique des deux nasales « an / in » donne à entendre *roman / romain* comme deux termes homophones, les rendant quasi synonymes pour nombre de personnes, et que seule une érudition autorisera à distinguer. Pour certains, cette confusion se légitimera en rappelant que le Moyen-Âge, qui a vu se développer l'art dit « *roman* », est encore sous une influence gallo-romaine, d'autant que le latin, jusqu'en 1539 (date de l'ordonnance de Villers-Cotterêts) restera langue « officielle » du Royaume de France. Rappelons enfin que « *roman* » a pour étymon l'adverbe « *romanice* » dans le sens de « *à la façon des romains* ».

Mais en dehors de l'art, le terme « *roman* », a servi à désigner une langue commune, par opposition à la langue savante, le latin. En effet, dès le XII<sup>ème</sup> siècle, on distinguait le latin et le parler roman (sous les graphies : *romanz*, ou *romans*) comme on peut le lire à l'entrée *Romanus*, du *Glossarium...* de Du Cange (daté de 1678), dans le contexte suivant emprunté au *Roman de Garin* (XII<sup>ème</sup> siècle) : « *car a l'eschole fu quant il fu petis, tant que il sot et romans et latin* », c'est-à-dire : « Il alla à l'école quand il était petit, jusqu'à ce qu'il sut et le roman et le latin. »

Au XIII<sup>ème</sup>, dans le *Roman de Renart*, écrit lui aussi en langue romane, à plusieurs reprises il y est fait directement allusion à la diglossie *roman / latin*.

A la même époque, l'écrivain italien Brunetto Latini, durant son exil en France de 1260 à 1266, composa *Li livres dou tresor* dans lequel il justifie son choix d'écrire en langue romane, en ces termes :

« *Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escrit en romans selonc le langage des Francois, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por .ij. raisons : l'une car nos somes en France ; et l'autre porce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens.* » C'est-à-dire : « Si quelqu'un demande pourquoi ce livre est écrit en *roman* selon le langage de France, puisque nous sommes Italien, je dirais que c'est pour deux raisons, l'une que nous sommes en France, l'autre parce que ce parler est plus charmant et plus connu de tous. »

Michèle Gardré-Valière, A.R.P.E.

## 1 – Un art reconnu mais peu connu

### 1-1 De belles petites églises

À la question, certes posée à brûle-pourpoint, de ce qu'évoquait l'art roman à une enseignante de lettres classiques très au fait de la culture régionale et vivant dans la Vienne depuis cinq décennies, vint une réponse – devrait-on plutôt dire, une réaction épidermique – que nous entendrons encore souvent par ailleurs : « *Je n'y connais rien !* ». Devant notre insistance, elle formula ce qui lui est venu ensuite à l'esprit : « *De belles petites églises* ». Comment interpréter ce dernier jugement lapidaire qui semble paradoxal avec la première assertion ? D'abord, elle fait montre ici d'une représentation de l'église comme un élément « macro » du territoire, ce qui sous-entend les belles églises disséminées au cœur de la campagne, un petit patrimoine local, rural. Elle suggère aussi, par l'aveu de sa méconnaissance sur ce bâti ancien, que la monstration de ces édifices, accompagnée parfois par l'organisation de spectacles pour lesquels elle fut parmi les spectateurs, ait pris le pas sur la pédagogie. Elle évoque encore « *les belles pierres* », c'est-à-dire l'ocre et le calcaire, à l'aspect léger, blanc et propre qui s'opposent au granit, plus homogène certes, mais aussi plus froid et plus sombre. Cette dichotomie nous ramène à la distinction entre la « pierre » tendre et ronde et le « chail », dur et taillé en arêtes coupantes, faite dans le parler en Poitou.

Une autre de nos interlocutrices, une jeune femme originaire de la Vienne, admirait la photographie d'une église romane parmi des photos de mariage pour s'exclamer sur cette « *jolie petite église* ». Mais lorsque nous lui demandons alors de nous en définir le style, elle dira très vite elle encore : « *Je n'y connais rien moi !* », assertion qui reviendra souvent, nous l'avons compris. Cette jeune femme ajoutera plus tard qu'elle n'a jamais été sensibilisée à la religion, n'ayant pas été baptisée, et qu'elle estime que ces lieux « ne sont pas pour [elle] ». Pour autant elle a su spontanément apprécier et reconnaître la joliesse d'une façade, de la pierre ocre qui dessine un arc au-dessus de la lourde porte en bois d'une chapelle à peine plus grande qu'une modeste maison.

Dans tous les cas, il y a reconnaissance d'un riche *petit patrimoine* dont on sait apprécier la vue, mais en même temps, la conscience d'un déficit d'érudition en histoire de l'art et du fait religieux. Un manque qui se ressent, par exemple, pour cet homme d'environ



soixante ans, qui, depuis l'école, se souvient des phrases apprises de son instituteur à une époque où, selon lui, ces principes architecturaux se retenaient mieux, parce qu'énoncés de façon simple et accessible à tous :

*« À quel niveau aussi faut-il en parler, est-ce qu'il faut que ce soit pédagogique ? Ou, sans être trop pédagogique, est-ce que (de) l'histoire, on parle bien ? On a tendance peut-être à délaisser ces édifices religieux, dans les cours, dans les écoles... moi à mon avis on en parle moins [...] c'est succinct, certainement [...] on rentre pas dans l'architecture[...] Moi je sais que Monsieur R. en parlait bien puis il faisait des dessins. Si moi il me reste la vue : le roman, il faisait un arc comme ça, enfin... un arc... puis il disait « on casse l'arc et c'est le gothique » : au moins on le retenait, puis il donnait des siècles, de tant à tant. »*

Mais certains des interlocuteurs proposent dans leurs discours des références et des explications qui font foi de leur intérêt ou de leurs recherches pour le sujet religieux ou architectural. Par exemple, telle personne appréciera tout particulièrement le « bestiaire » et les représentations animales imaginaires dans les églises romanes. Elle évoquera aussi l'étonnement de visiteurs devant les monstres et les représentations figurées, parfois obscènes, sur certaines façades. Cet étonnement, nous avons eu l'occasion de le mesurer avec un libraire parisien qui, en visite dans le Civraisien, se trouva médusé devant la qualité du tympan et de la façade de l'église Saint-Nicolas de Civray et notamment par son imposante statue équestre. Il déclara ne pas avoir un seul instant soupçonné l'existence d'églises d'époque romane aussi majestueuses en Poitou. Et d'ajouter qu'il allait devoir, avec son épouse, organiser une tournée en Poitou-Charentes, juste pour découvrir toutes ces églises, pour lesquelles il avait déjà eu une impression favorable en parcourant la campagne de l'Angoumois, où de petites églises éparses et isolées les avaient interpellés.

Un autre exemple nous sera fourni avec cette jeune femme, issue de quatre années d'études d'histoire et aujourd'hui encore en histoire de l'art, qui parle de l'art roman comme d'un « style architectural qui définit les églises du Bas Moyen-Âge ou du Haut Moyen-Âge », elle ne sait plus exactement, et qui situe dans le temps le « gothique après le roman », tout en signalant toutefois le « chevauchement » de ces deux arts architecturaux sur une même période. Contrairement à ce que nous pourrions penser, et paradoxalement étant donné ses explications autour de l'art roman, elle se trouve dans l'incapacité de citer un seul nom

d'édifice roman connu d'elle. Pourtant, cette jeune fille qui fera l'effort de rassembler les souvenirs de ce qu'elle a appris au cours de ses études à l'Université de Poitiers pour définir l'idée d'un « roman » différencié selon les régions, estime qu'il existe à la fois « des similitudes et des spécificités entre chaque région », c'est-à-dire des « similitudes d'inspiration et des spécificités présentes dans les détails comme une fenêtre ». Et pour autant, cette étudiante au savoir « scolaire » ne pourra citer un seul édifice roman. Dont acte !

Même carence chez notre autre interlocuteur d'une quarantaine d'années, vivant à Paris et se déplaçant en région Poitou-Charentes, notamment à Poitiers et dans les Deux-Sèvres pour y accomplir son travail de chercheur en sciences humaines. Il avouera ne pas avoir visité d'églises romanes, et de toute façon, il dit ne pas venir dans la région pour ça. Ceci est d'autant plus surprenant qu'il est abonné et reçoit tous les vendredis la lettre du Conseil régional où une large place est consentie à l'art roman. Ainsi est-il largement informé sur les événements et les actions menées chaque année pour la valorisation de ce patrimoine. Il évoquera à cette occasion l'organisation de ces actions en un parcours régional sur les traces de cette période historique, révélant l'idée qu'il existe un art roman poitevin, mais pour autant n'a pas cherché à le visiter spécialement. Ajoutons qu'il s'est spécialisé en anthropologie des communautés minoritaires et religieuses en particulier (Église d'Orient, catholiques anti-concordataires en France et en Belgique, etc.).

On comprend que le désir des promoteurs de la valorisation de l'art roman, notamment des collectivités territoriales et de la Région, consiste d'abord à faire profiter au maximum tant la population autochtone qu'allochtone des beautés architecturales d'inspiration romane. Il nous apparaît que le premier obstacle à une bonne communication est de nature linguistique et, plus spécialement, lexicale. Certes, les notices qui figurent sur les dépliants et autres documents touristiques, comme dans les ouvrages spécialisés, même lorsqu'ils sont destinés au grand public, empruntent essentiellement au paradigme de l'histoire de l'art, mais en même temps, à d'autres paradigmes en place, notamment ceux de l'architecture et ceux de l'histoire religieuse. Ainsi, qui, sans recours à un dictionnaire, pourrait à coup sûr distinguer un prieuré d'une basilique, d'une abbatale, d'une collégiale, etc. ? Quelles sont les caractéristiques de chacun de ces édifices ? Témoin de ces difficultés de nomination, de dénomination, ce billet, paru dans *Centre-Presse*, édition du Sud-Vienne, dans la rubrique « M. Écho... »<sup>6</sup>. Un

---

<sup>6</sup> En date du 28 juin 2007 (page 7).

journaliste de Poitiers, ayant assisté la veille à une petite scène en ville, la trouve, sans doute, importante, et certainement significative au point de la relater – non sans un certain talent de conteur. On mesure à cette chronique seulement, l'écart *culturel* entre un journaliste de la place (à Poitiers) nécessairement informé, et une touriste *lambda*, restée muette devant un édifice majeur, à la fois de la ville, de la région et de l'architecture de cette époque. Qu'on en juge :

« M. Écho...

*... a surpris lundi un couple de touristes qui marchait devant l'église Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, avec la dame au téléphone, la tête baissée. Elle semblait vouloir expliquer leur position géographique à son interlocuteur : « Nous sommes dans des rues piétonnes... » avant d'ajouter en levant la tête, « ...devant, euh... je ne sais pas trop quoi ! ». Bon, c'est juste le joyau de l'art roman de la ville avec sa superbe façade du XIIe siècle, qui est notamment en photo dans les livres d'histoire de l'Éducation nationale. M. Écho espère que leur hôte poitevin a eu le temps de leur faire visiter la collégiale qui fait la fierté de Poitiers. »*

Cette remarque pourrait s'appliquer aussi dans d'autres cas. S'agissant d'abord de cet édifice, une église collégiale, donc, qui est souvent présentée par des ressortissants de la ville et de la région, au-delà n'en parlons pas, comme la cathédrale de Poitiers. Ce qui se comprend, puisqu'elle est, de loin, l'édifice religieux le plus célèbre de la région. À n'en juger que par la signalétique, les voyageurs automobilistes entrant dans la région via l'autoroute, ou une nationale ou encore une simple départementale, se voient informés sur la présence de l'art roman par deux grands panneaux marron avec sur le premier écrit en lettres blanches : « ART ROMAN », et sur le second, le dessin, aux traits blancs toujours, de la façade de Notre-Dame-la-Grande, sans que pour autant il soit indiqué qu'il s'agisse de la collégiale de ce même nom.

La méconnaissance se situe parfois ailleurs. Un jeune homme, par exemple, connaît certes Notre-Dame, très bien même, parce qu'il se promène souvent autour, mais reconnaît n'y être jamais entré. Assis à la terrasse d'un café, la collégiale devant les yeux, il définit son architecture comme « *baroque ou peut-être gothique* ». Son voisin, en formation de maçonnerie et taille de pierre, réagit vivement : « *mais non, c'est roman ! regarde les arcades, c'est arrondi.* » Il semble un peu mieux s'y connaître. Peut-être a-t-il eu l'information au cours de son apprentissage. La mémoire revient alors au premier des deux

interlocuteurs : « *Ah ben oui, le gothique c'est les flèches !* » Les images avancées par ces jeunes gens pour distinguer ces deux modèles architecturaux paraissent, certes, naïves et simplistes. Mais somme toute, elles prouvent leur efficacité pour caractériser un édifice pour lequel, par ailleurs, ces personnes ignorent tout ou presque.

Il peut paraître surprenant que la proximité des lieux ne garantisse pas la connaissance de ceux-ci, mais il manque sans doute un réel désir de connaissance. Ainsi, une commerçante, installée depuis un mois dans la ville de Melle, savait certes qu'il y avait trois églises. Mais où se situaient-elles ? Pour deux d'entre elles, elle put nous indiquer une direction approximative, en outre, à aucune d'elles, elle ne sut donner un nom. Elle avoua n'avoir fait aucune démarche en direction de ces monuments, pourtant peu éloignés de son établissement commercial comme de son habitation. Et Melle n'est pas si grand ! Par ailleurs, elle fut également surprise d'apprendre la présence du *Centre régional d'art roman* et la création d'un festival régional entièrement dédiée aux architectures romanes du territoire de Poitou-Charentes. Pour autant, elle ne chercha pas à en savoir plus long sur le sujet, et revint à des occupations plus sérieuses : sa boutique. Cette belle indifférence ne laissa pas de nous interpellier et donna encore davantage de sens à notre étude !

Si les édifices romans ne sont pas « bien connus » de tous, en revanche, tous concèdent que le charme de certaines villes ne serait sans doute pas le même en l'absence de ces « vieilles pierres » présentes au détour d'une rue, sur une place, sur lesquelles il nous arrive parfois de nous appuyer en attendant... un rendez-vous qui se fait *espérer*.

## **1-2 Une architecture en immersion dans son environnement**

Au cours de nos observations de terrain, nous avons rencontré dans le département de la Vienne un jeune homme originaire du Pays Mellois (Lezay). Nous avons entamé un discret et impromptu questionnement à propos du sujet qui nous intéresse ici ; du moins, lui avons-nous demandé de parler un peu de « son pays ». Il commença par évoquer l'environnement très boisé, la forte présence de « *sources* » et de « *fontaines* », ajoutant encore : « *puis il y a beaucoup de marais et de marécages* ». C'est alors que fut abordée la présence de cimetières protestants avec la petite assemblée formée de ses amis. Il semblait ne pas les avoir remarqués, sans doute n'est-il pas de confession protestante, mais il souligna alors l'existence

de belles églises, à Melle en particulier. La pierre de sépulture lui avait soudainement rappelé la pierre des églises. Toutefois il se trouva dans l'incapacité de citer les noms des édifices, et s'excusa bien vite de cette lacune par un preste : « *Je n'y connais rien* ». L'architecture, certes, il la voit, la perçoit, mais ce qui l'intéresse dans l'environnement du Mellois, c'est surtout son environnement naturel, boisé, humide, et où l'on exploite même le « chanvre », un matériau *écologique* qu'il apprécie d'abord en sa qualité de maçon :

« *Quand on retape des maisons dans le coin, c'est chouette ! puis souvent c'est ces matériaux-là qu'on travaille [...] Mais Melle c'est une jolie ville qui est toujours (hésitation) à la campagne [...] L'environnement est joli, y a de belles pierres aussi.* »

– Des églises romanes aussi ? lui demandons-nous :

« *Oui, il y a beaucoup de sites romains (sic !), c'est une ville ancienne. Il faut aller visiter Les Mines d'argent [...] c'est à environ deux-cents mètres à l'ouest du Centre-Ville* ».

Au terme de l'entretien, il revint sur l'écologie du milieu. Ainsi, pour lui, le pays Mellois et, par extension, les Deux-Sèvres ont conservé une « *nature sauvage* » selon ses propres termes : « *La nature est restée sauvage là-bas, dans les Deux-Sèvres, plus qu'ici* ». Nous lui faisons alors remarquer que le nord des Deux-Sèvres est un pays de plaines, et que cette situation est similaire à celle de la Vienne. Ce à quoi il acquiesçait :

« *Oui, reprendra-t-il, du côté de Châtelleraut, Jaunay-clan, c'est clair... dans le Sud de la Vienne c'est joli aussi, mais je connais moins. D'ailleurs, je connais pas trop le Nord Deux-Sèvres.* »

On suppose donc qu'il ne connaît ni le Montmorillonnais, ni le Thouarsais. Il semble, en outre, qu'il ait confondu « *roman* » et « *romain* »<sup>7</sup> deux périodes très distinctes et somme toute assez éloignée.

---

<sup>7</sup> Cf. encadré, sur « Roman », p. 13.

Cette même confusion nous est encore apparue lors d'un autre propos sur un pont roman, appelé « *Le Vieux pont* » par les personnes du crû, et qui se situe à Luzay, à quelques dizaines de kilomètres de Thouars en Deux-Sèvres. Au dire d'un habitant, originaire de Lyon et qui œuvra en faveur du patrimoine du village et de ce pont en particulier, qui fut un temps menacé de destruction pure et simple, les autochtones le dataient de l'époque romaine, et non romane. Il y avait certes, toujours d'après lui, un guet qui était bien d'époque romaine mais qui fut détruit et dont on ne voit plus trace aujourd'hui. Nous lui laissons bien volontiers la responsabilité de ses dires, faute de documents archéologiques ou archivistiques à notre portée et à notre connaissance.

Mais ce dont on peut se rendre compte ici c'est que l'architecture romane est associée au reste des « vieilles pierres » qui ornent le territoire. Ainsi, à Périgné, dans le canton de Brioux-sur-Boutonne, à une dizaine de kilomètres de Melle, c'est encore un pont, vestige d'une ancienne voie romaine, que l'on nous désigne, alors que nous parlions justement de la « *très belle* » église romane de Périgné. Il est vrai que dans celle-ci on ne peut y entrer : « *Il faut demander la clef au préfet (sic !)* », mais ce pont, restauré depuis quelques années est entièrement visible par tous et se trouve en outre, accompagné d'une plaque touristique... ce dont ne bénéficie pas encore, sauf erreur, l'église dont on ne peut voir que les murs extérieurs. Les vraies richesses sont donc ainsi protégées des vols et autres larcins par la limitation de son accès aux jours et heures du culte.

Si la première réaction de ce couple de quinquagénaires d'un village proche de Poitiers à la question : l'art roman n'est-il que religieux ? est d'affirmer qu'« *à cette époque, l'architecture était religieuse ; c'étaient des édifices religieux* ». Il subsiste toutefois une interrogation de la part de nos interlocuteurs :

« *Quoique... y a eu certains ponts ? [...] ben ouais des ponts d'art roman, ben c'était pareil [...] Oui les bâtisseurs d'églises ils faisaient certainement de la voûte sous les ponts exactement. C'est vrai qu'on a tendance toujours de donner l'art roman comme... qui soit spécifique à de l'édifice religieux [...] Par exemple le pont de Saint-Savin. C'était une mode hein ! (sic)* ».

Par ce terme de *mode*, notre interlocuteur voulait-il, sans doute, parler de *style*, le *style architectural* d'une période, d'un moment de l'histoire. Mais sa compagne, elle, semble l'imaginer autrement, de façon plus pragmatique, se demandant alors :

*« Oui mais est-ce qu'on peut imaginer un pont d'art gothique ? Je pense qu'une voûte de pont... doit forcément être... »*

Si nous nous permettons d'imaginer la fin de sa phrase, nous pourrions dire qu'un pont doit être forcément robuste, résistant. L'épaisseur des piliers et la courbe des voûtes doivent être aussi plus à même de soutenir le temps et les passages répétés de poids de plus en plus lourds au fil des ans et des siècles.

Enfin, elle finira par préciser sa pensée qui correspond à notre questionnement :

*« Ça dépend des siècles ça, à partir du moment où c'est du 9<sup>ème</sup> — 10<sup>ème</sup> siècles voilà, on peut dire que tout est... Les fortifications tout ça c'est plutôt les châteaux, nous on parlait pas d'art roman pour les châteaux, ça s'appropriait davantage quand même aux églises ».*

Dans le même ordre d'idée, un jeune homme regrettera de n'être pas davantage informé sur les autres constructions ou édifices — l'architecture civile — contemporains des églises romanes. Il pense d'ailleurs s'instruire sur les maisons à colombages, caractéristiques, selon lui, du Moyen-Âge, et *« qui se trouvent souvent à côté des églises, dans les centres anciens »*.

De son côté, une habitante de Melle à laquelle nous posons quelques questions sur l'art roman nous parlait volontiers des églises de Saint-Hilaire, de Saint-Savinien et de Saint-Pierre. Elle arrêta son discours pour réfléchir, sans pouvoir trouver d'édifice roman qui ne soit pas religieux. Son voisin, en visite chez elle, intervint à sa façon : *« Il y a le lavoir de Villiers, il est très ancien aussi, un peu plus loin que Saint-Pierre »*. Elle poursuivit alors en acquiesçant :

*« Mais oui ! un très beau lavoir et il a aussi des voûtes en plein cintre, c'est roman ça. [...] Il y a aussi les remparts, qui ont été construits par [...] Vauban. Ça n'a plus*

*rien à voir avec l'art roman, mais ça fait aussi partie de notre patrimoine ! ils sont en bas de Saint-Savinien.»*

La conversation se poursuivant, ont été énoncées d'autres constructions anciennes comme la tour Saint-Jean, la voie romaine allant de Chaillé jusqu'à Celles-sur-Belle et surtout chacun insistant sur la présence de souterrains à Melle, souterrains découverts de préférence sous les églises, ainsi que nous avons déjà pu l'entendre à Thouars où beaucoup de nos interlocuteurs nous ont parlé de ceux existants en dessous de l'église de Saint-Médard<sup>8</sup> :

*« C'est du gruyère, Thouars [...] Oui, il y a des kilomètres de souterrains sous Thouars et complètement sous Saint-Médard [...] Je pense qu'elles ont été creusées par des hommes, mais peut-être y a-t-il aussi des grottes un peu naturelles - on est dans le tuffeau, c'est une pierre tendre - et il y a des endroits où ça a été renforcé avec des voûtes [...] il y a effectivement des arcades pour soutenir les endroits trop fragiles [...] mais alors y a des passages où faut vraiment — c'est un trou d'homme hein — faut se mettre à plat ventre. »*

Ces édifices, si dissemblables soient-ils, représentent de façon égale aujourd'hui le patrimoine, disons plutôt l'histoire du territoire, leurs pierres étant la trace la plus sûre du passage, de la vie, de la présence des « ancêtres » bâtisseurs, comme celle des usagers à chaque génération.

Dans le cadre de nos investigations en pays Mellois, nous n'avons pas manqué de nous rendre également dans un tout petit village près de Chef-Boutonne. Notre première impression, à Bouin, se focalisa sur un habitat entièrement construit de petites pierres calcaires. Il est permis de penser que tout a été réalisé pour sa sauvegarde et la préservation de son *état d'origine* supposé. Les maisons, les fermes, les puits, les lavoirs, les fontaines, les murs d'enceinte et, bien sûr, l'église et son parvis, forment ici un ensemble vraiment uniforme. Au milieu, s'élève le clocher de l'église, illuminé par des spots de lumière incrustés dans le parterre fait des mêmes pierres de la même couleur ocre cheminant autour de l'édifice. Nous avons là un exemple presque parfait d'une église en immersion dans son environnement comme si la pierre appelait la pierre. La restauration de l'église et sa mise en

---

<sup>8</sup> MELIN Aurélie, VALIÈRE Michel (dir.), *Approche ethnographique de la ville de Thouars (Deux-Sèvres), entre civitatula et cité cheminote : images et représentations*, Gençay, ARPE, 2004, p.64



valeur ont motivé la restauration et l'entretien de son environnement direct, par souci d'une cohérence d'ensemble.

### **1-3 Roman *versus* gothique**

Il existe une image, voire une *icône*, fonctionnant communément comme le *symbole* de la différence entre art roman et art gothique, deux arts majeurs sur le territoire national et européen. Cette idée se fonde sur deux caractéristiques respectives à ces modes architecturaux, à savoir que celui-là arbore des arcades « plein cintre » et celui-ci des arcades en « ogive ». Bien sûr, les profanes en matière d'art architectural ou religieux n'usent pas du terme technique de « plein cintre » pour désigner les arcs d'ouvertures : ils parlent davantage d'« arcs arrondis », ou encore d'« arcades rondes », de « voûtes rondes », pour désigner la figure de l'« arc de cercle ». L'église romane se définit donc communément et sans nuances comme une église tout en rondeurs, en opposition aux formes fines et élancées des édifices gothiques.

Ainsi, une jeune femme, la trentaine, aujourd'hui cadre dans une PME à l'issue de six années d'études supérieures, reconnaît l'art roman comme relevant d'une époque médiévale, située antérieurement à l'époque gothique. À l'appui, elle donnera en exemple Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, précisant que l'on y trouve « *des formes plus rondes que l'art gothique* » et que « *c'est beaucoup plus simple comme structure* », qu'« *il y a moins de fioritures* ».

La rondeur du roman peut parfois s'opposer, dans les discours, à l'architecture gothique qui apparaît alors d'allure plus agressive. Ainsi, un cadre commercial de près de soixante ans, travaillant à Poitiers et dont l'épouse possède des livres sur l'architecture et l'histoire médiévale, nous dit tout son intérêt pour ces domaines. Aussi se plaît-il à visiter le patrimoine des villes et nous parlera-t-il en ces termes, accompagnant sa parole de gestes et évoquant la cathédrale de Reims comme l'exemple du « *pur gothique* » :

*« Roman ! c'est toutes les arcades arrondies, les arcades sont bien arrondies, le gothique ça casse ! [...] c'est cassé, c'est l'arc cassé [...] les ogives qui vont en pointe et après t'as toutes les... donc ça se voit bien tu vois, en pointe comme ça là [...] T'as*

*du flamboyant, t'as un gothique plus flamboyant, là c'est du pur gothique... faudrait que je lise pour savoir si c'est vrai. »*

Cette représentation s'appuie certes sur deux réalités, mais n'est pas tout à fait juste. D'une part, elle laisse supposer que ces deux arts correspondent à deux époques bien distinctes, alors que certains édifices présentent à la fois des caractéristiques romanes et gothiques<sup>9</sup>. D'autre part, pour chacun d'eux il existe des formes diverses d'arcades, de chapiteaux, de voûtes, etc ; l'art roman connaît également ce que les historiens d'art appellent « les deux âges de l'art roman ». Ces spécificités sont rarement connues de la population que nous interrogeons.

Il arrive aussi que la définition de l'art roman s'exprime par la négative en soulignant son effacement en regard du gothique. Ainsi, ce jeune trentenaire, cadre commercial à Niort, nous décrit le style architectural roman comme tel :

*« C'est massif, et rudimentaire, et les voûtes sont... [il fait le geste] elles sont pas en ogives, quoi. Puis il n'y a pas de vitraux. »*

Le gothique paraît être un modèle importé appartenant aux grandes villes et propre aux grands édifices très connus comme les cathédrales et préférés parce plus aérés / aériens, plus lumineux avec de larges verrières multicolores, illustrées, plus « parlantes » en quelque sorte et donc, plus « séductrices ». Le roman, quant à lui, est plutôt associé au milieu rural et, croit-on trop souvent, réservé aux petites églises, la plupart du temps dispersées dans la nature « *et surtout en Charente* ». C'est cette même idée qu'a cherché à nous faire partager une jeune retraitée, qui, à l'occasion, réalise des aquarelles de paysages et parfois d'édifices. Elle justifie sa remarque personnelle par les remaniements successifs des églises en fonction du nombre d'habitants des groupements d'habitations, mais aussi en fonction de la confession comme de leur ferveur :

*« Toutes les églises ont d'abord été romanes, puis elles ont subi des transformations. À Quinçay, à Nesdes aussi, elles sont restées romanes parce que ce sont des petits villages. À Vouillé il y a un peu de gothique parce que la population a augmenté.*

---

<sup>9</sup> Par exemple, l'église Saint-Pierre de Loizé, dont la façade et la nef sont romanes, le chœur, quant à lui, étant d'architecture gothique (Cf : [www.diocese-poitiers.com.fr/patrimoine/loize.html](http://www.diocese-poitiers.com.fr/patrimoine/loize.html))

*D'ailleurs à Nesdes elle est classée, faut aller la voir. Ah ! mais y a aussi le fait qu'à Quinçay, la population n'était pas très pieuse... puis c'est comme à Rouillé ou Lusignan, où ils ont pas trop modifié les églises, parce que c'était plus... protestant. »*

Il est vrai que la sobriété des lignes romanes invite à la modestie, voire à la pauvreté ascétique et donc joue aussi, parfois, en la défaveur de cet art, en regard des lignes complexes du gothique, à l'architecture inventive, apparemment plus risquée et conçue avec plus d'imagination et de détails ornementaux. « *Avec plus de dentelles, comme à Reims* », continuera-t-elle, ou « *de fioritures* », comme le dira une autre jeune personne à un autre moment. Mais cette sobriété pourtant peut plaire et sera effectivement reprise dans l'architecture protestante du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui retrouvera dans les lignes des églises romanes plus de conformité à l'esprit protestant. Le protestantisme très, présent dans certaines contrées du Poitou-Charentes, va donc participer et renforcer l'image d'une *région romane* même si, en ce qui le concerne, ce n'est réellement qu'une architecture néo-romane. En effet, revenant sur sa connaissance de la région, notre interlocutrice affirmera avec assurance :

*« Le Poitou, c'est quand même très roman, enfin je veux dire, très riche en architecture romane, comme je disais tout à l'heure, c'est beaucoup de petits villages et de petites villes... Il y en a aussi beaucoup dans les Deux-Sèvres, l'Indre, le Maine aussi. »*

Mais lorsque nous lui demandons de nous citer quelques grands édifices, elle pense immédiatement à Saint-Savin précisant : « *mais c'est surtout les fresques* », puis elle s'éloigne du Poitou-Charentes sur le territoire national, évoquant tour à tour la Basilique Sainte-Madeleine de Vézelay (Nivernais), la Chaise-Dieu, Cluny (Bourgogne). Elle ajoutera, pour justifier sa connaissance architecturale des lieux célèbres, qu'elle ne les aurait sans doute jamais connues si son propre fils n'était entré dans les ordres religieux, replaçant ainsi ces édifices dans leur fonction culturelle, plutôt que dans une typologie basée sur leur spécificité stéréotomique.

Si pour ce libraire d'anciens, installé à Paris, l'art roman appelle immédiatement la notion « *d'auvergnat, de catalan et de saintongeais* », il manifeste en revanche beaucoup d'étonnement à ce que soit mis l'accent sur le Poitou. Pour une autre de nos interlocutrices, l'étendue du territoire roman, s'il en est un, s'élargirait jusqu'à l'Europe :

*« L'art roman, c'est en Europe et puis c'est la religion catholique, c'est pas les musulmans. C'était en France, en Allemagne, en Espagne, tous les pays d'Europe. »*

Ces différents exemples, et encore celui-ci, montrent que les édifices romans du Poitou ne sont pas considérés comme des marqueurs d'identité régionale, mais sont plutôt pensés dans un ensemble plus vaste, aux limites non établies et posées selon une dichotomie de type nord / sud., comme l'exprime ce jeune homme de vingt-trois ans, actuellement en formation dans les métiers du bâtiment et plus précisément dans la rénovation et la restauration de bâtis anciens. L'architecture romane lui aura fait penser « *au Sud* », en raison de « *la pierre blanche, claire* », alors que selon ses propres représentations, à défaut d'expérience plus concrète, dans le Nord de la France la pierre est plus sombre, granitique (*sic*).

Nous retrouverons cette même incertitude quant au foyer de génération et de diffusion du « roman poitevin » dans les propos de cet autre habitant de la Vienne. En effet, proche de Poitiers et bon connaisseur de la collégiale, il se déplace tous les samedis pour faire ses courses sur ce que les citadins appellent couramment « place du Marché », ou encore « place Notre-Dame », manifestant ainsi leur attachement à la collégiale Notre-Dame-la-Grande.

Selon cette même personne, c'est aussi la Saintonge (plus au sud) qui tient lieu de *berceau* de l'art roman en Poitou-Charentes :

*« Y a des bases de l'art roman : l'Aunis de Saintonge, Saintes, Saint-Jean-d'Angély... qu'est ce qu'on avait été voir aussi, vers les Charente (sic) ? Où y a un château... dans Saint-Jean-d'Angély [...]: je sais pas y en a partout du roman. Le saintongeais est roman, le coeur de l'art roman est dans le Saintongeais du Poitou (sic !). L'Aunis et puis le Maine, quand tu passes sur autoroute y a un, une copie conforme en pierre de l'église de Saintes je crois... c'est beau, d'ailleurs c'est après Niort, juste après Niort<sup>10</sup>. Comme y a Notre-Dame sur les panneaux, enfin la région c'est signalé. »*

---

<sup>10</sup> Notre interlocuteur fait référence à l'aire autoroutière de Lozay (Charente-Maritime), signalée par une réplique en réduction de la lanterne des morts de Fenioux, aux abords de la sortie 34 (Saint-Jean-d'Angély). Un édifice (porche roman) a été édifié par des jeunes gens en insertion, guidés en cela par un compagnon du Tour de France (tailleur de pierres). Un « jardin de statues romanes » (reproductions) est donné également à voir à titre d'information sur le roman de Saintonge.

Toutefois, il concèdera que « *dans la région y en a beaucoup...* » et, fouillant dans sa mémoire, il énonce des lieux qui paraissent lui être familiers :

*« Poitiers, Civray [...] l'église de Benassay, de Vouillé, y a Parthenay aussi ... qui doit être roman ! Saint-Savin ! et Saint-Hilaire ? Oui, faut savoir que Sainte-Radegonde, Saint-Hilaire, c'était le fief religieux et des grands patrons hein ! Saint-Porchaire. »*

Comme il citait Parthenay en Deux-Sèvres, nous l'invitons à évoquer les édifices qu'il pourrait connaître au nord des Deux-Sèvres : « *Sans doute ... Ah oui, si si !* » répondra-t-il. Mais il nommera Melle, au sud de ce département sans faire mention aucune de Thouars, par exemple. Et une fois de plus, c'est bien le sud qui est mis en avant. Melle ne sera, en effet, évoquée qu'en relation avec une autre ville de Charente-Maritime :

*« L'art roman à Melle dans les Deux-Sèvres, bah oui, Melle-Saintes c'est pas loin. »*

Quant à la cité médiévale de Thouars, il nous faudra persister et insister dans notre questionnement afin d'obtenir son point de vue :

*« Je connais pas Thouars. L'église de Thouars on l'a pourtant visitée ?! [...] Si, si si ! en bas là, en bas elle est. [...] Elle était en travaux d'ailleurs... [...] Elle paraît romane, comme ça. »*

Se posent ici de nouvelles questions quant à l'intérêt porté ou non à l'art roman. Comment peut-on dire d'une église qu'elle est romane ? Comment paraît-elle romane et au-delà, que cherche-t-on à visiter dans une église romane ? Qu'est qui attire et retient le regard puisqu'il n'y a ni ces « fioritures » ou ces « dentelles », ces « pointes » et ces « flèches » de la fière image du gothique, ni la belle lumière rendue par les verrières ? Nous reportons ici, à ce propos, l'essentiel du dialogue d'un couple de Poitiers, autour d'une question simple : « *Qu'est-ce qui attire dans l'art roman ?* »

Lui : « - *La forme aussi...* »

Elle : « - *les colonnes, tout ça mais on connaît pas tous les termes...* »

« - *l'éclairage, des fois, les ouvertures.* »

« - *Ah non moi je suis attirée surtout par les vitraux.* »

« - *Oui mais les vitraux t'en avais pas, l'art roman ?* »

« - *Si ! mais ils étaient quand même, c'était plus... disons plus succincts et plus... et justement tiens, j'ai un petit livre, mais bon je me souviens plus à quelle époque, plutôt du 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup>, un petit livre, le « passeur de lumière » [...] sur la construction du vitrail (des vitraux...). Moi, je remarquais... oui on remarque. Moi par exemple, je suis attirée par les peintures, Civray, Notre-Dame, on voit c'est très coloré, puis les personnages aussi, si... je les ai peints<sup>11</sup>, y a des statues... ».*

On devine ici deux approches, ou plutôt, deux pratiques d'*appropriation* du patrimoine roman. Puis, après en avoir rediscuté plus longuement avec chacun d'eux, il apparaît que lui, de son côté, côtoie ce patrimoine quotidiennement, aimant aller au marché « Notre-Dame », au pied de l'église romane. Parfois, même, il va s'y recueillir ou encore y écouter des concerts d'orgue et de musique classique. De son côté, elle l'observe pour son art, de manière plus distanciée et désire obtenir une meilleure connaissance architecturale afin d'affiner son regard esthétique et lui permettre de travailler les toiles qu'elle peint.

Au vu et au su de multiples remarques ainsi faites au cours des entretiens, il nous est apparu qu'aujourd'hui, en période réputée de repli sur soi devant les difficultés annoncées par la mondialisation, l'intérêt pour l'art roman se trouve accru (depuis 1976), voire renforcé. Le voilà même mis en avant en qualité d'art autochtone, c'est-à-dire considéré comme un « art local » en bonne voie de réappropriation. Il apparaît en accroche avec « son » territoire, non pas tellement *régional*, mais davantage de *pays*, de *terroir*. Cette approche peut être illustré, par exemple, au dire d'un habitant d'une commune proche de Sauzé-Vaussais qui, ayant eu à s'improviser « guide touristique » pour faire visiter les églises de Clussais-la-Pommeraiie et d'Aulnay-de-Saintonge proposa à son public une lecture toute personnelle des sculptures de ces églises, dans un style de communication sinon pédagogique, du moins fort conative :

« *Ici vous croyez voir un livre, mais ce sont deux peignes à carder !* »

---

<sup>11</sup> Notre interlocutrice, actuellement à la retraite, poursuit son activité de peintre amateur, commencée il y a une trentaine d'années. Une représentation aquarellée très figurative de Notre-Dame-la-Grande (avant restauration et d'après une carte postale très répandue) figure en bonne place sur le manteau de la cheminée de la salle à manger.

En effet, il expliquera qu'on se trouve ici, à Clussais sur un territoire qui a développé l'activité chanvrière ; mais aussi l'élevage caprin :

« *Dans certaines églises, je suis sûr qu'on peut trouver des chèvres.* »

Nous voulons bien le croire sur paroles ! Cette mise en correspondance avec la culture d'un territoire a passionné son assemblée. Pour nous convaincre aussi, il ajouta que les mythes locaux eux-mêmes, tel celui de Mélusine, permettent de faire que chacun puisse entrer de plain pied dans ce patrimoine ; c'est d'ailleurs ainsi que lui-même s'y est intéressé par le truchement de son association locale d'études historiques.

Toutefois, cette perception analytique des détails d'architecture sur des thèmes profanes, pouvant même paraître triviaux, est quasiment unique au cours de nos investigations, y compris chez cette personne du Mellois qui affirme reconnaître l'art roman et tout savoir sur ces églises... Nous ne doutons pas que parmi les spécialistes, universitaires et chercheurs, des remarques de cette nature aient été faites dans les multiples publications. Mais nous voulons y voir, personnellement, moins qu'une technique d'accroche pédagogique (il en est tant !), que l'invite à opérer une approche globale du milieu, dans une perspective anthropologique et historique : un espace, un territoire, des hommes, leurs productions symboliques.

*A contrario*, cette dame qui nous décrit les églises de sa ville, en particulier Saint-Hilaire de Melle avec ses ouvertures arrondies — « *qu'on appelle en plein cintre, c'est caractéristique de l'art roman ça, le plein cintre et elle est classée patrimoine Unesco !* » — ne nous parlera pas du cavalier, pourtant immanquable. De même restera-t-elle muette lorsque nous lui demandons si elle peut nous décrire les détails des chapiteaux, ou même les façades de certaines églises, ou bien encore les bestiaires et les peintures murales. Elle avouera, finalement, n'avoir jamais été attentive à tous ces « détails », mais tiendra à relancer l'entretien au sujet d'une « *statue de la vierge en polychrome* » dont elle ne sait plus aujourd'hui si elle est encore présente ou si elle a été seulement déplacée. Si elle connaît également l'église du XII<sup>ème</sup> siècle de Clussais-la-Pommeraiie elle ne pourra seulement nous en dire que : « *tout le toit est en pierre* », ce qui est une remarque certes très intéressante ; quant à l'église d'Aulnay-de-Saintonge, elle suppose qu'elle est en grande partie gothique, mais à son regard inquisiteur nous croyons bien qu'elle hésite à se prononcer avec certitude.

L'art roman, comme nous l'avons éprouvé auprès de nos partenaires, semble assez diversement connu dans les détails et particularités de son architecture, d'un territoire à un autre, d'une région à l'autre. Pourtant, pour la plupart de nos interlocuteurs, il est reconnu comme un marqueur, voire un révélateur de l'autochtonie et de l'identité régionale rurale. Nous entendrons parler souvent en termes de « *nos belles petites églises* », syntagme qui signe déjà une appropriation en voie d'accomplissement.

## **2 – L'art roman, un art perçu comme autochtone**

### **2-1 Un art sacré ou sacralisé**

Face à l'entrée, bien abritée, de l'église Saint-Médard de Thouars, se situe un petit café, dont le propriétaire a laissé place à un plus jeune. Celui-ci a ôté de ses murs les anciennes photographies et plaques de publicité que nous avons remarquées il y a quelques années<sup>12</sup>, comme celle d'un apéritif réputé à Thouars et aux alentours : le *Duhomard*. Elles ont été remplacées par des affiches de marques de boissons alcoolisées, plus récentes et moins locales. Ici désormais, on écoute la télévision, on parle de sport et de politique, rappelant surtout « *que c'est pas eux qui vont nous en sortir avec leur c...* ». De l'intérieur du café, chacun peut aisément apercevoir les détails du porche de l'église actuellement en travaux, détails qui sont reportés, c'est-à-dire dessinés, sur le voile qui le recouvre pour prévenir la chute de quelque pierre sur un passant. Une question nous préoccupe pendant notre investigation sur place : cela intéresse-t-il les clients attablés ou au assis au bar ? Et le cafetier d'abord, qu'en pense-t-il, lui ? :

*« Au début oui, je sais plus quand est-ce qu'ils l'ont mis mais ça date maintenant. Je sais pas s'il compte le laisser comme ça, mais moi en tout cas, j'y fais plus attention, puis moi et la religion... ».*

Cette dernière phrase nous reviendra comme un écho. En effet, elles nous rappellent les paroles de cette jeune femme qui, dans le chapitre premier ci-dessus, affirmait que ces lieux « *n'étaient pas pour* » elle, puisqu'elle n'était pas baptisée. Mais ceci ne l'empêchait pas

---

<sup>12</sup> MELIN Aurélie, VALIÈRE Michel (dir.), *Approche ethnographique de la ville de Thouars (Deux-Sèvres), entre civitatula et cité cheminote : images et représentations*, Gençay, ARPE, 2004, p.



toutefois pas d'apprécier la beauté d'une église de l'extérieur, sans pour autant y entrer, par pudeur, n'y trouvant pas sa place. Il en sera de même pour cet homme, habitant de Melle et ancien conducteur de car scolaire aujourd'hui retraité qui, au cours de ses nombreux voyages dans la région, fut impressionné un jour par la façade de l'église Saint-Nicolas de Civray : « *une très belle église* », mais dont il ne saura nous dire le nom, avouant tout de go, ne pas y être entré parce que, nous confia-t-il presque à l'oreille :

*« Je ne suis pas croyant du tout, mais même qu'on s'y connaît rien on peut trouver ça beau. »*

À l'opposé, lorsque nous demandons à une femme provenant, quant à elle, d'un milieu catholique et pratiquant, si elle fut sensibilisée naguère à l'art roman, c'est alors que d'un lieu qui « n'est pas pour soi » de la part de personnes non croyantes, on découvrira avec elle, personne croyante, un lieu « qui n'est pas fait pour ça » :

*« Non non non, parce que la culture de l'art, on parlait pas de ça. Tu rentrais dans une église c'était pas pour ça. Nous on connaissait pas, ça faisait pas partie... maintenant si tu veux, la découverte de l'art fait partie d'un programme de vacances ; maintenant les gens associent...[il y a] des parents qui emmènent leurs enfants dans des lieux, qui font visiter... pour l'art, pour la culture. Peut-être pas tout le monde, certainement pas, parce que y aurait trop de monde peut-être, ce serait la bousculade. »*

Certains manifestent donc une certaine retenue, expriment une forme de réserve par rapport à ces lieux considérés comme des espaces sacrés et qui doivent être réservés aux pratiques religieuses chrétiennes, catholiques.

Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, il semblerait que le caractère de *lieu sacré* des églises ne se soit déplacé et investisse moins désormais le champ religieux au profit de l'histoire. Même, pourrait-on dire, au profit d'une *mémoire commune* qui conférerait une *identité de territoire* érigée en une architecture que l'on n'hésite plus à mettre en lumière, *illuminée* et montrée aux yeux dévoués des « *amoureux de la pierre* », comme aiment à se qualifier certains.

En effet, pour quelques-uns, ces mises en valeur ont eu l'effet d'une révélation, pour les plus jeunes en particulier, à l'exemple de ce jeune homme d'une vingtaine d'années qui, dans ses propos, oppose son expérience, patrimoniale, auprès de tels édifices à celle, religieuse, de la génération de ses grands-parents :

*« [...] parce que mes grands-parents [...] avaient la pratique du culte [...] mais moi et mes parents on n'avait pas plus d'attaches que ça par rapport à l'église, on a une vision différente de ces monuments [...] Il y a eu des concerts, une partie 'impro' de jazz, et des projections de lumières [...] ça nous a fait redécouvrir l'église. »*

À observer le travail des architectes en matière de restaurations de certaines églises, en vue de révéler leur stéréotomie, on reste parfois pantois devant le dénuement qui en résulte. L'insistance des agents de culture et de patrimoine sur le fait que ces édifices n'appartiennent plus aux seuls croyants comme *lieux de culte*, mais à tous les habitants de ces territoires en tant que *patrimoine commun*, amène à penser que ces lieux sont par les œuvres des restaurateurs quasiment débarrassés de leur vocation première, la prière et le recueillement. C'est-à-dire un espace d'expression de la foi, ou du moins de celle d'une croyance, qui faisait lien entre toutes les personnes d'un quartier, d'un village, d'une paroisse. Aussi, nous nous sentons autorisée à avancer qu'ils ont été ainsi « désacralisés », au profit d'une esthétique certes autorisée mais qui n'est pas unanimement partagée, et non seulement par certains fidèles, mais aussi par ethnographes et ethnologues qui ne retrouvent plus là les marqueurs de dévotions, effacés par purisme architectural.

Il en découle un moindre par la population chrétienne qui pourrait s'en sentir désappropriée comme cette femme, la soixantaine, d'origine vendéenne et de confession catholique qui, sans pour autant aller régulièrement à l'office, se rend dans une église pour se recueillir ou « brûler un cierge » chaque fois que l'occasion lui en est donnée, avoue préférer se rendre, à Poitiers, à Notre-Dame-la-Grande plutôt qu'à l'église Saint-Hilaire. En effet, cette dernière lui semble « délaissée [...] c'est de la pierre nue puis il n'y a de vie, pas d'âme ». Cependant, elle ajoute que le spectacle des illuminations intérieures de cette même église, lui en avait révélé une beauté qu'elle n'aurait pas soupçonnée auparavant au milieu de la pierre épaisse et qui ne laisse que peu de passage à la lumière. Elle en avait ainsi découvert « *les restes de peintures, des couleurs, des détails dans l'architecture* ». Nous avancerons ici que

croyants et non-croyants peuvent dépasser cette contradiction religieuse et tomber d'accord sur la reconnaissance de la beauté des lieux et la nécessité éventuelle de leur mise en valeur

Mais il se trouve tout de même certaines églises qui semblent, quant à elles, avoir tout à fait perdu leur caractère sacré. Comme l'affirment certains de nos interlocuteurs, elles ont été purement et simplement « *désaffectées* », évoquant à cette occasion les églises de Saint-Pierre et de Saint-Savinien de Melle. Celle-ci, d'après les souvenirs de nos mêmes informateurs, a d'ailleurs été « *réquisitionnée* » pour des services que l'on peut juger très éloignés d'un culte religieux. Elle aurait, en effet, servi de prison, d'abord, puis serait devenue « *un refuge à un certain colonel Popov, qui me faisait peur d'ailleurs quand j'étais gamine* ». C'est en tout cas ce que nous confia une habitante de Melle d'environ quatre-vingts ans, ajoutant qu'aujourd'hui, pour quelques mois dans l'année, cette petite église retrouve de sa splendeur et de son aura grâce à ses qualités acoustiques :

*« Il y a le festival de Saint-Savinien, un festival de musique classique, en avril mai, tous les ans. Il est connu jusqu'à Paris ; il y a une très bonne acoustique [...] Saint-Hilaire a pas une si bonne acoustique. »*

L'association, dont elle semble faire partie, qui investit cette église en y organisant régulièrement des concerts de musique classique, rend à ce lieu, pourtant totalement dépourvu de ses objets saints et sacrés, une part de religiosité.

De cette façon, ces lieux se voient ré-attribuer du *sacré*, du *religieux*, selon ce qu'y projettent ceux qui les investissent. Mais ces termes eux-mêmes provoquent parfois une gêne, comme l'affirmait, lors d'une rencontre à Aulnay-de-Saintonge entre différents acteurs du patrimoine, une guide conférencière à propos de quelques artistes. En effet, parmi ceux qui avaient participé au Festival des *Nuits romanes*, certains s'étaient « *trouv[és] gênés par le caractère sacré des églises* », allant jusqu'à vouloir le dénier tout à fait.

*A contrario*, un artiste, le metteur en scène, lui répondit avoir voulu redonner leur caractère *sacré* à ces endroits qui, selon lui, représentaient la « *télévision de l'époque* ». Ces lieux, en effet, l'avaient touché par la lecture qu'offraient les détails de chapiteaux, les monstres, les figurations de scènes de vie quotidiennes ou mythiques. D'après lui, ils « *forcent à la croyance* » et son action poétique, c'est-à-dire la représentation du mythe de Tristan et

Iseult, qu'il avait choisi de faire interpréter en langue romane pour une partie, était une réponse, sa réponse, à l'impression forte qu'il avait eue devant cette « *pierre témoin* ».

Certaines personnes se donnent des réponses plus surprenantes encore, voire étranges — de notre point de vue — puisqu'elles vont jusqu'à suggérer un caractère *magique* et à évoquer une certaine forme de culte des ancêtres. Nous ne nous y attarderons pas ici en raison de leurs caractéristiques pour le moins singulières. Toutefois nous avons rencontré une personne, cinquantenaire, qui nous laissait entendre que les lieux sur lesquels étaient bâties les églises romanes correspondaient à des lieux « *plus anciens* » (*sic !*), qui auraient été auparavant investis par des druides, lesquels y auraient décelé des sources d'eau et donc de l'« *énergie...* ». Elle reviendra également sur la « *magie* » de cette architecture qui dans ses proportions « *un tiers deux tiers* » offre une « *courbe parfaite* » romane.

Pour retrouver du *sacré*, que l'on croit disparu, dans des lieux qui sont seulement moins investis par la religion « officielle », certains préfèrent s'orienter à partir d'hypothèses historiquement difficiles à vérifier. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre de sites Internet qui proposent ces thèses ésotériques.

Mais ces dernières idées, pour si mystiques qu'elles puissent apparaître, montrent encore combien l'intérêt porté aujourd'hui à ces édifices n'est pas seulement dû à un sentiment religieux profond, mais aussi à ce qu'ils représentent dans l'histoire du territoire et en ce qu'ils nous rapprochent des hommes, les bâtisseurs qui les ont érigés.

## **2-2 Un « produit local »**

Il subsiste peu de doute, aujourd'hui, sur la place donnée à l'art roman en tant que *produit patrimonial* de référence sur le territoire régional. Il est d'ailleurs encore présent lors du discours d'ouverture d'un colloque sur le patrimoine industriel, au cours duquel le premier intervenant tente de définir une *identité régionale rurale*. Ainsi celui-ci présente-t-il le Poitou-Charentes comme « *une terre de patrimoine* », dont pas moins « *de huit cents églises [et abbayes] tapissent la ruralité* ». Il n'oublie pas de citer les « *donjons de Loudun à Niort* » et n'hésite pas à revenir également sur l'histoire et le « *rôle des Plantagenêt* » dans la construction de ce territoire.

Pour d'autres de nos interlocuteurs, comme pour ce jeune retraité, spécialiste d'aménagement de bureaux, mais passionné d'histoire et familier des institutions culturelles et universitaires, ce lien historique est en effet essentiel pour comprendre la présence d'un tel patrimoine en notre région et la nécessité de le sauvegarder comme témoin du passé :

*« Faut savoir que l'Histoire de France s'est passée là avec les Plantagenêt, ça c'est négocié là, la France. Après y a des inscriptions qui sont importantes... sur le CESCO, le centre d'épigraphie, ils font des lectures sur la pierre, et tout ça, des traductions. »*

Cet ancrage dans le passé, des informateurs iront le rechercher dans une histoire plus ancienne encore. Il en est ainsi pour cette habitante de Melle qui nous tiendra les propos suivants sur l'église de Saint-Hilaire :

*« À la base c'était un temple romain. Si si ! d'ailleurs on a retrouvé une pierre avec deux têtes de chaque côté, c'était très courant chez les Romains de sculpter deux têtes comme ça, sur les pierres. Elle a été retrouvée quand les travaux ont été faits, elle était enterrée [...] depuis je sais pas ce qu'ils en ont fait. Mais c'était romain, c'est sûr. »*

Cela l'incitera ensuite à nous entretenir plus longuement sur l'interprétation du toponyme de « sa » ville :

*« Elle s'appelait Metulum, parce qu'il y avait des gisements de métal, d'ailleurs il y a les mines d'argent qu'on peut visiter [...] ».*

Quant à la présence de nombreuses églises romanes dans le Mellois, elle l'a expliqué par le fait que Melle se trouvait sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, sanctuaire qu'elle connaît bien en tant que catholique, sans toutefois en avoir accompli le pèlerinage. Il est cependant apparu pas plus elle que son mari ne peuvent citer d'autres églises romanes de la région Poitou-Charentes, en dehors des trois églises de Melle et de quelques-unes alentour. Ainsi, évoqueront-ils, pour les connaître un peu « la petite église » de Saint-Génard, celle de Pouffonds, celle de Chail, enfin celle de Maisonnais, puis « la chapelle du château de

*Gagemont, à Saint-Martin-les-Melles [...] » où ses parents à lui se rendaient souvent, à son dire.*

En effet, ces édifices ont été, pour eux, des lieux d'assistance à des offices, des services et autres célébrations : messes, baptêmes, communions, confirmations, mariages ou enterrements ayant généralement un lien avec leurs proches. Mais il semblerait qu'ils ne connaissent pas sous leurs vocables d'autres églises romanes de la région, à l'exception de Sainte-Radegonde de Poitiers, « *pour l'avoir visitée avec une de mes amies* », au dire d'elle. On le voit, leur connaissance des édifices romans, comme leur intérêt pour cet art architectural, ne dépasse guère leur environnement immédiat.

La promotion de l'art roman comme *patrimoine local*, dont on ne peut que souhaiter, avec les différents responsables, qu'il appartienne d'abord aux habitants, semble bien assumée aujourd'hui par les collectivités.

Au cours d'un entretien dans la commune de Lusignan, il a été fait mention de la soirée '*Nuits romanes*' à l'église (remaniée au XV<sup>ème</sup> siècle et dont le bestiaire allait être mis à l'honneur par une projection de chaque animal représenté), l'art roman a été ostensiblement mis en avant comme valorisation d'un « *produit local* » par l'une des adjointes municipales. Au résultat, pendant le festival des *Nuits romanes*, les représentations ont chaque fois été accompagnées de dégustation de produits régionaux et d'actions artistiques ancrées sur le territoire. Mais, pour attirer davantage les Mélusins, les élus ont préféré mettre l'accent d'abord sur la présence d'un groupe musical « très local ». Ensuite ont été avancés les arguments d'une dégustation gratuite de produits régionaux, assurant même qu'il n'y aurait nul besoin de se nourrir avant cette soirée-là, c'est-à-dire qu'il avait été prévu suffisamment de mets pour combler l'assistance et le groupe d'intervenants musicaux.

Avec l'exemple de ce festival, nous pouvons légitimement nous demander si le public s'est déplacé vers les *Nuits romanes* pour bénéficier des spectacles, profiter des dégustations ou s'il a été réellement mu par un véritable désir de connaissance nouvelle ou complémentaire ?

Nous avançons plus haut l'idée d'une architecture, d'un patrimoine en immersion lié à son environnement. En effet, en pensant aux églises et aux chapelles de Lichères, Luzay,

Quinçay, de Ruffec ou de Saint-Coutant, ou encore à celles que nous reprenions plus haut, citées par nos « enquêtés », on imagine volontiers un semis d'édifices dans le milieu rural issu, sans doute, d'une évangélisation, ou d'une christianisation, du territoire. Cette répartition, cette idée d'« immersion », comme si l'art roman avait poussé sur la terre au milieu d'un océan de champs de colzas ou de tournesols, se trouve fort joliment illustrée par le verbe « tapisser » utilisé par un intervenant cité en début de ce chapitre.

Cette image vient également renforcer un célèbre mythe fondateur du territoire et très en vogue au sein des animations culturelles : celui de la fée Mélusine qui laisse échapper châteaux et églises de son tablier, de sa *dorne*, comme se plaisent à le répéter, par psittacisme, ceux des habitants qui connaissent ce terme dialectal poitevin, présumé d'origine gauloise et que Ronsard, déjà, recommandait d'employer et de défendre hardiment<sup>13</sup> (Rézeau : 1984, p. 127). À l'image d'une immersion, s'ajoute aussi celle d'une dispersion.

Malgré l'immersion et la dispersion sur le territoire régional de « *belles petites églises* », la reconnaissance de l'architecture romane dans ces contrées n'a pas toujours été de soi. En effet, nous l'avons souvent retranscrit ici et de diverses manières, la proximité quotidienne de ces monuments les a quelquefois comme « effacés » au regard des habitants, pour qui ils ne devenaient alors que de simples « *vieilles pierres* » parfois à réemployer. Il semble qu'il ait fallu que des choix politiques nationaux, voire internationaux, initient les actions locales en matière de valorisation.

### **2-3 Un intérêt tardif des habitants**

Revenons sur cette personne qui s'opposa à ses voisins pour sauver le pont de Luzay dont nous parlions plus haut, pont dit « roman ». Sa « lutte » pour la sauvegarde de cet ancien édifice et l'intérêt dont il fit preuve pour le *petit patrimoine* de ce village furent parfois mal compris. Sans doute parce qu'il s'opposa à ce qu'il appelait une « *dénaturation* », c'est-à-dire des renforts de béton avec lequel les élus locaux voulaient renforcer le pont. Finalement, c'est lui qui, par la force de sa conviction, eut gain de cause après des élus. Néanmoins, un petit barrage de béton reste perceptible, qui faillit être construit au pied même du pont alors que

---

<sup>13</sup> RÉZEAU Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de L'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984.

notre interlocuteur, lui, avait proposé cette construction après un coude formé par le lit du Thouaret. L'affaire fut présentée au préfet, lequel décida, « *en bon homme politique* » d'après les dires de notre informateur, de le faire construire à mi-chemin des deux propositions, respectant ainsi les vœux de chacun, ou presque. Il reste donc visible du pont, mais pas trop près, ce qui fait que personne n'en est vraiment satisfait.

Citons encore un autre pont roman restauré situé à Saint-Généroux, juste à côté duquel fut construit un autre pont, en béton encore, qui permet aux voitures de circuler, laissant ainsi les vieilles pierres au plaisir des promeneurs sortis de leur repas pris au restaurant appelé « Au vieux pont ».

Il semble donc que la sauvegarde des petites églises et des chapelles comme du *petit patrimoine* en général, n'ait pas toujours été non plus une évidence ou une priorité. Aujourd'hui encore, à l'évocation de l'art roman, un jeune homme nous rappelle le passé – trop – lointain qu'il représente :

« *Le temps, c'est loin, c'est presque de la ruine aujourd'hui. Aujourd'hui tout ce qu'on voit c'est de la pierre, enfin, c'est l'érosion de la pierre faite par le temps. Puis le Moyen-Âge c'est pas très reconnu comme époque, je veux dire... quand on dit « c'est le Moyen-Âge » c'est pas franchement flatteur.* »

Mais en Poitou ce passé, même lointain, reste très présent à travers ce que lui appelle des « *ruines* », nous lui suggérons donc que, pour beaucoup, il constitue une richesse comme nous l'entendons souvent dire, ce à quoi il rétorque :

« *Mais le Poitou c'est pas connu pour son patrimoine, mais pour sa ruralité !* »

Faut-il entendre par là que le Poitou-Charentes, malgré un patrimoine ancien fort riche, reste une région peu attrayante ? En effet, l'image, encore trop fréquente, d'un pays rural comme le Poitou est celle d'une région pauvre, sans pôle urbain attrayant et aux mentalités quelque peu « *attardées* », où c'est encore « *le Moyen-Âge* ».

Faudrait-il donc ne plus s'attarder sur ces ruines et nous consacrer davantage à nos activités conjoncturelles ? C'est en ce sens, semble-t-il, que certaines décisions ont été prises,



il y a seulement quelques décennies de cela, comme nous avons pu l'observer dans une petite commune de la campagne melloise. En effet, un élu municipal de B., qui nous faisait visiter l'église de sa commune, allumant tour à tour les lumières pour éclairer les traces de peintures murales, nous a appris que si le plafond n'est plus de pierres mais d'un matériau de préfabriqué, c'est parce que lorsqu'il s'écroula dans les années soixante, les pierres furent récupérées et réemployées à « *empierrer les chemins* ».

Aujourd'hui, il n'hésite pas à œuvrer à sa mise en valeur et s'attache à nous le montrer. Et, comme aime à nous le raconter un agriculteur de Mairé-Lévescault, passionné d'histoire et membre d'une association travaillant sur la *mémoire* du pays Mellois, il semble que désormais les maires de toutes les municipalités de la région ne jurent plus que par les petites églises de la commune qu'ils ont en charge :

*« Il faut qu'elles soient nettoyées, blanches, bien restaurées... pour eux c'est la seule histoire de leur commune. Et là, pour donner de l'argent, dans les conseils municipaux, tout le monde est d'accord. Ça dépasse les différences sociales, ou même politiques. »*

L'église du village tend donc à reprendre sa place mais, cette fois-ci, en qualité de lieu de patrimoine, non plus en qualité de lieu de culte si l'on en juge par l'absence de plus en plus remarquée des « *curés de village* » devant courir de paroisse en paroisse pour officier. Belles représentations du territoire en Poitou-Charentes, il n'en reste pas moins que ces églises sont la plupart du temps porte close, en dehors des heures des offices chrétiens que certaines n'accueillent même plus du tout.

Toutefois, aujourd'hui encore, que ce soit dans les villages ou dans des villes plus importantes, les habitants ne semblent pas toujours porter un grand intérêt pour ce patrimoine, bien qu'ils soient prêts à le regretter si jamais nous leur faisons prendre conscience de cet état de fait. Ainsi à Montmorillon, un travailleur du bâtiment, la cinquantaine, nous confiera qu'à « *trop les avoir sous les yeux [...] ben oui, c'est vrai ! on ne les voit plus, et c'est dommage, parce que c'est vrai que ce quartier est chouette. Moi j'habite juste un peu plus bas, au pied de la cité* ».

Également, une femme d'une cinquantaine d'années aussi, ressortissant de la fonction publique hospitalière, avouera n'être jamais entrée dans l'église de son propre village de Quinçay, et ne saura à peine en décrire l'extérieur. Pourtant, elle a été sensibilisée à l'architecture romane par le truchement de cours d'histoire de l'art qu'elle a suivis à l'*Université inter-âges* de Poitiers. Elle reconnaîtra aussi que tout a été aménagé autour. En effet, les ponts ont été restaurés, le jardin entretenu, le clocher refait, ajoutant : « *il est même peut-être éclairé, mais ça je suis pas sûre* ». Cependant, jamais elle n'aura pris la peine de s'y rendre pour vérifier *de visu* par elle-même, en dépit de ses passages fréquents à proximité, confiant encore :

*« Pas même pour aller à la messe, d'ailleurs y en a plus beaucoup aujourd'hui. On préfère aller à Notre-Dame, à Poitiers, parce qu'on aime bien le quartier autour, puis on y fait le marché. Mais on m'avait donné un papier sur son histoire, je l'ai même pas photocopié, je l'ai lu, mais je me souviens pas. »*

Ainsi, l'église, comme le reste du village a subi l'attraction de la grande ville voisine et a souffert de la mobilité toujours plus grande de ses habitants.

À Montmorillon, nous espérions trouver une plus grande mise en valeur de ces lieux d'architecture sacrée. Ce n'est pourtant pas l'avis de l'un de nos interlocuteurs, rencontré à l'occasion d'une exposition qu'il avait organisée lui-même sur l'art de l'illustration et du dessin animé. Ce dernier, en effet, déplorait que la *Cité de l'écrit* n'ait pas englobé les autres sites de Montmorillon qui, selon lui, sont tout aussi dignes d'intérêt du point de vue du bâti. Lorsque nous avons eu connaissance de cette exposition, elle était annoncée comme devant se tenir dans la *Chapelle des Grandsmontains* et c'est ce seul fait qui nous a justement interpellée. L'exposant, illustrateur de son état, avait été formé à l'architecture dans une école des Beaux-arts à Paris. Il a commencé à s'adresser à nous en ces termes :

*« On dit que c'est une chapelle, mais en réalité c'est un réfectoire, ça fait moins bien... mais il n'est pas souvent occupé si je n'y fais pas d'exposition moi-même. Sinon, c'est fermé. Il y a aussi l'association Regards, une association d'art contemporain, qui y a fait une exposition de portraits l'été dernier. Mais vous comprenez : on a tout centré sur la Cité de l'écrit ! et donc ce lieu est oublié, mis de côté... C'est moi qui organise*

*tout, bénévolement. Regardez ces voûtes ! ça date du XII<sup>ème</sup> je pense, et il y a encore des peintures visibles au plafond. Pour moi, c'est le cadre idéal. »*

Sur une musique de Beethoven, il poursuivra dans notre direction à propos de la *Cité de l'écrit*, déplorant que ce soit une « *cité dans la cité* » et que les commerçants du reste de la ville n'en aient pas le bénéfice. Ailleurs, en effet, la ville semble plutôt déserte et c'est à mesure que l'on s'approche de la vallée de la Gartempe à partir de laquelle s'élève cette désormais fameuse *Cité de l'écrit* qu'elle s'anime. Mais autour de Saint-Martial, en ce début d'après-midi d'un beau vendredi automnal, nous ne voyons que parkings et voitures, trois jeunes adolescents en scooters, un vieux café et un bar-brasserie mitoyen, d'allure plus récente, distribuant la presse et débitant le tabac. Le reste n'est qu'habitation et l'architecture des lieux n'a rien à envier à une ville comme Melle ou même Poitiers : des maisons anciennes réhabilitées avec le souci visible de conservation de leur caractère patrimonial, et flanquées de jardins privatifs joliment entretenus. Mais le vide reste sensible... d'ailleurs nous n'y resterons pas.

Au sortir de la « *chapelle-réfectoire* », nous abordons d'autres personnes arrêtées-là pour discuter avec le boucher à la porte de son arrière-boutique, sa cuisine. Lorsque nous leur disons qu'ils sont là dans un « *joli quartier* », point de doute pour eux, mais tout de suite il voudront savoir si nous avons vu la *Cité de l'écrit*, lançant en réplique :

*« Là, si on veut voir une belle architecture... C'est là qu'il faut aller ! Vous êtes d'où ? [...] Poitiers ! Ah mais c'est très beau aussi ! Qu'est ce que vous venez faire à Montmorillon ? [...] C'est vrai que quand même c'est un peu isolé Montmorillon, on passe à côté, on est enclavé, non mais c'est vrai... ».*

Et ses compagnons d'un instant d'acquiescer ! À notre grande surprise, ils ne connaissaient pas la « *chapelle-réfectoire* ». Ils ont certes vu qu'il se déroulait parfois dans cette salle quelques événements, mais ils ne s'y sont jamais intéressés ; et pourtant nous n'en étions qu'à une dizaine de pas ! (*sic* !). En revanche, ils ont pu très aisément nous indiquer le plus court cheminement pour atteindre la *Cité de l'écrit*.

Notons que cette idée d'isolement ou d'enclavement des petites villes rurales est souvent consciente et même très bien perçue par les habitants de ces cités, comme cela est dit

de Thouars ou encore ici de Montmorillon, des villes où les personnes ne font souvent que passer mais où « le temps semble s'être assis dessus »<sup>14</sup> (Aurélie Melin ; 2004, pp. 24-29). Nous aurions pu penser que la ville de Melle aurait pu être épargnée par ce phénomène en raison de la notoriété affirmée d'une de ses élues politiques de premier rang et par la présence du *Centre régional d'art roman*. Il n'en est rien. Nous en voulons pour seul exemple que cette jeune habitante de Poitiers, étudiante en sociologie, dont la famille est originaire d'un village de la Vienne, qui reconnaît ou plutôt entr'aperçoit, certes, la joliesse de la ville de Melle, mais pour l'avoir « *seulement traversée* » :

« *Quand on allait à la mer avec des amis on y passait mais on s'y est jamais arrêté. Pourtant de la route on peut voir que c'est une jolie ville... les toits, les pierres en contrebas là, non c'est chouette. Je suis sûre que si on rentrait un peu dans les rues là ça doit être joli [...] mais sinon je connais pas les églises et tout ça.* »

Il nous est apparu, au cours de nos différentes sorties sur le terrain et de nos divers entretiens, que l'intérêt des habitants pour un patrimoine proche est motivé par la construction d'une mémoire liée à un lieu et qu'ils ont fait leur. Ainsi, avons-nous observé, dans un restaurant de Thouars situé derrière l'église Saint-Médard, trois couples d'octogénaires, dont l'un d'eux avait vécu à Thouars et était venu rendre visite à leurs amis dans cette « *chère ville, qui a été très animée autrefois !* », selon leur dire. Alors qu'ils s'apprêtaient à sortir de l'établissement, l'une des femmes aperçut une photographie en noir et blanc des années trente, représentant la place Saint-Médard et son marché. En effet, selon l'hôte, il s'y tenait à cette époque un marché très réputé, aujourd'hui déplacé sur une place plus éloignée, la place Lavault. L'un des hommes déclara alors se souvenir de la halle aux tissus qui était à tel emplacement. Puis chacun racontera, dans une conversation de plus en plus animée, ses propres souvenirs, par exemple sur les commerçants chez qui leurs parents les envoyaient, comme le boucher, à une époque où il n'y avait pas tant de voitures sur la place. Quant à l'église, « *elle a toujours fait partie du paysage !* ».

---

<sup>14</sup> MELIN Aurélie, VALIÈRE Michel (dir.), *Approche ethnographique de la ville de Thouars (Deux-Sèvres), entre civitatula et cité cheminote : images et représentations*, Gençay, ARPE, 2004 ;

Recréer de l'évènement et du collectif autour de ces lieux patrimoniaux semble être un bon moyen de raviver l'intérêt pour un patrimoine qui, aux yeux de certains, est trop éloigné de leur propre histoire individuelle, parce que ramené au Moyen-Âge, ou non conforme à leurs convictions, lorsqu'ils ne sont pas chrétiens. Les transformer en nouveaux lieux de vie et pas seulement en de « jolis endroits éclairés », à l'image de Notre-Dame-la-Grande, de son marché, des mariages et des autres événements qui s'y partagent encore, telle a été l'idée retenue au titre du concept du festival des *Nuits Romanes*.

### **3 – Image publique de l'art roman**

#### **3-1 Surrection des collectivités territoriales**

Les différents moyens (travaux effectués en régie, restaurations, apports financiers) mis au service du patrimoine roman par les collectivités locales et territoriales sont fort bien perçus par les habitants et surtout les riverains qui observent également l'attrait touristique exercé par de tels édifices sur « *les étrangers* ». Aussi nous est-il apparu que nos interlocuteurs acceptent sans trop de difficulté les efforts qu'entraîne cette contribution citoyenne. Ce qui est le mieux remarqué, c'est bien souvent le plus visible, c'est-à-dire l'œuvre de restauration qui concourt à une meilleure mise en valeur des éléments architecturaux. L'un de nos témoins, commerçant « du Plateau »<sup>15</sup>, la cinquantaine, l'exprimera par exemple en ces termes :

*« Non, mais ce que fait Poitiers, ou ce que font les villes maintenant, c'est mettre en valeur l'architecture. Y a eu d'abord, ce qu'on oublie, une rénovation de toutes les façades ! une protection de toutes les façades, une remise en état [...] des édifices religieux... qui continue, quand même, à se faire, quoique y a moins de moyens aussi. [...] Y a quand même un nombre important aussi d'édifices de plus en plus visités par les étrangers [...] Moi je remarque qu'à Poitiers, à Notre-Dame, y a beaucoup de monde qui visite, y a beaucoup de monde, je veux dire, y a beaucoup d'étrangers, espagnols, portugais, anglais, qui rentrent et qui visitent. Y en a beaucoup qui prennent [en photographie] des pierres, des arcs de plus près. »*

---

<sup>15</sup> Les habitants de Poitiers, opposent les habitants du Plateau (centre ville historique) de ceux des quartiers bas, comme le quartier de la Cathédrale, jusqu'aux rives du Clain.

Un bel exemple d'action de la collectivité nous est donné à Thouars où, comme nous le rappelait (*cf. supra*) l'une de nos interlocutrices, l'église de Saint-Médard se trouve toujours en travaux de restauration, travaux bien visibles notamment grâce aux échafaudages et au voile recouvrant entièrement sa façade, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Au cœur du « centre ancien », nous avons en effet insisté, lors d'une de nos recherches précédentes<sup>16</sup>, sur l'impression de « vide » dans la rue Saint-Médard, appuyée par la vision des vitrines blanchies de locaux désormais laissés vacants, la place elle-même se trouvant flanquée d'un parking en son centre. Certes le parking est toujours là, mais nous avons pu remarquer, aujourd'hui, que des efforts substantiels avaient été réalisés depuis 2004, pour redonner vie à cet endroit et en souligner la beauté.

Dès le premier regard, nous remarquons que l'église Saint-Médard, dont la façade était auparavant recouverte d'un voile vert, se trouve désormais protégée par un nouveau voile, d'une autre nature. En effet, celui-ci porte l'inscription en toutes lettres « Église Saint-Médard » et, en impression sur le tissu, ont été reproduits un dessin du porche et de ses sculptures, ainsi que d'anciennes reproductions de l'église et de sa place au cours du siècle précédent, agrémentés de dessins et d'explications à caractère pédagogique sur l'architecture de l'édifice. C'est quasiment un raccourci de l'histoire des transformations successives qu'a subies l'édifice dans son environnement immédiat qui est ainsi mis à la disposition des passants. En tout cas, il s'agit d'un « plus » tout à fait significatif, puisqu'il retient plus longtemps les visiteurs d'un instant.

Aussi, la place semble-t-elle désormais plus colorée et plus animée ; quelques vitrines se sont même remplies... de nouveaux restaurants surtout qui ont dressé leurs enseignes. L'animation urbaine ce sont encore les musiques de variétés actuelles, diffusées par des hauts-parleurs et toujours plus perceptibles au fur et à mesure que l'on s'approche de la rue Saint-Médard. Alors que nous nous attendions alors à revoir dans celle-ci les mêmes vitrines blanchies parce que vides et abandonnées, à notre agréable surprise, nous découvrons en lieu et place, de belles photographies d'éléments patrimoniaux. Parmi ceux-ci, des paysages (vallée du Thouet, rues de Thouars), des monuments (église Saint-Laon, porte du Prévost, tour du Prince de Galles, musée Henri Barré...), la place Clément Ménard et une maison du

---

<sup>16</sup> MELIN Aurélie, VALIÈRE Michel (dir.), *Approche ethnographique de la ville de Thouars (Deux-Sèvres), entre civitatula et cité cheminote : images et représentations*, Gençay, ARPE, 2004

quartier dit le « *village noir* » représentatif du « patrimoine cheminot » thouarsais dont nous avons déjà dit qu'il méritait une attention particulière comme représentant du patrimoine du milieu industriel du siècle précédent. Un effort sensible a donc été fait pour maintenir le visiteur un peu plus longtemps dans cette rue alors qu'elle n'était devenue qu'une simple voie de traverse.

À l'intersection des rues de la Trémoille et de Saint-Médard, non loin de la Chapelle Jeanne-d'Arc, nous questionnons, dans un commerce, une dame originaire de Thouars sur ces dernières modifications qui nous ont fait si bonne impression par les photographies et la vie sur la place :

*« Ah oui ! mais c'est du cache-misère, parce que des vitrines vides, c'est pas chouette... puis sinon, sur la place c'est vrai qu'il y a des restaurants qui se sont installés. Mais sinon y aura plus de magasins maintenant, les gens les achètent, ça va devenir des résidences. Moi, là où je suis, à mi-chemin de la rue, je vois encore du monde, ça va, mais ça c'est sacrément vidé ! »*

Une rue déjà « *sacrément vide* » et qui continue d'être désertée, si l'on en croit la présence d'une vitrine nouvellement débarrassée de ses meubles et blanchie, ainsi qu'un article de presse de la Nouvelle République affiché dessus, en hommage au dernier coiffeur de la rue Saint-Médard qui a fermé boutique pour prendre sa retraite en 2007, sans avoir trouvé de successeur à son entreprise, qui voudrait donner raison, contre notre propre ressenti, à notre interlocutrice du moment.

De retour devant la façade de l'église Saint-Médard, nous reviennent à l'esprit les paroles de cette même commerçante qui disait s'agissant de la restauration de l'église :

*« C'est un grand chantier ; ça doit mener jusqu'en 2012, parce que c'est difficile de dégager des budgets, ça coûte cher, parfois il faut passer autre chose avant. C'est une belle église oui, mais y a aussi Saint-Laon qui est une très belle église [...] »*

Elle ne connaît pas d'autres églises en dehors de celles de Thouars, du moins elle en a vu dans plusieurs villes mais sans en retenir les noms. Très vite elle ajoutera qu'elle se déplace peu dans le reste du département préférant volontiers se rendre à Saumur voire à

Angers. Quant à sa connaissance du festival 2007 des *Nuits romanes*, elle se limite aux titres lus dans la PQR (presse quotidienne régionale) qu'elle reçoit dans son commerce de buraliste et nous en dira : « *Mais ce n'était pas ici, c'était plus dans la Vienne, je crois* ». Si cette attitude somme toute assez courante chez nombre de Thouarsais qui se distinguent des autres habitants du reste du Poitou-Charentes<sup>17</sup> ne nous a pas surpris, en revanche, elle met en avant une insuffisance de communication, justement sur ce territoire éloigné des villes pôles de la région.

Parfois, la mise en valeur du patrimoine roman commande de ne pas lésiner sur les « grands moyens » et demande aux habitants une certaine contribution qui n'est pas seulement financière (via les impôts locaux). Ainsi par exemple, pour la mise en valeur de l'église Saint-Hilaire à Melle, une maison aura été complètement rasée pour dégager une belle place autour du bâtiment et en améliorer la perspective. D'après plusieurs de nos interlocuteurs, cette destruction a été la bienvenue, et beaucoup de voisins de l'église peuvent apprécier désormais leur nouveau vis-à-vis, que l'on imagine facilement plus agréable que quelque bloc de ciment et de parpaings. Mais à ces mêmes personnes, les riverains, il a aussi été demandé de supprimer leurs jardins potagers et de n'y faire venir que de la pelouse bien entretenue. Vivre en permanence auprès d'un lieu patrimonial aussi beau et d'une si grande importance impose nécessairement quelques contraintes collectives et donc demande des efforts et des sacrifices individuels qui ne sont pas toujours compris et bien acceptés, comme le montre la réaction de l'une de nos connaissances melloises qui a bien voulu collaborer à notre étude :

*« Je vois pas tellement l'intérêt... mais bon. Vous croyez-vous que les gens au Moyen-Âge préférerait la pelouse aux potagers ? Ça m'étonnerait ! Puis autour ils ont aussi fait pousser une espèce de prairie, au lieu de mettre de la pelouse justement, mais je pense pas qu'il y avait ce genre de plantes non plus à l'époque. Enfin... »*

Mais on n'est plus au Moyen-Âge, et les publics sont aujourd'hui très sensibles à la qualité de l'environnement des monuments historiques, de leur écrin, en quelque sorte. C'est dans ce sens-là que de nombreuses actions sont organisées et ce, à tous les échelons de

---

<sup>17</sup> Nous avons longuement développé ce thème dans un travail antérieur sur la ville de Thouars (*Op. cit.*, 2004).



responsabilité : régional, départemental et local. Il en est ainsi avec le festival des *Nuits Romanes*, ses illuminations de la pierre, ou encore les *Polychromies de Notre-Dame-la-Grande*, à Poitiers, qui font renaître ses couleurs d'origine, déterminées à la suite de travaux archéologiques.

Mais il existe aussi une opinion bien répandue qui regrette que les actions conduites sur le patrimoine roman construisent un isolat patrimonial hors des réalités de la vie contemporaine des habitants de la région. C'est le triomphe des tenants et des spécialistes de la stéréotomie retrouvée, illustré par l'affiche du Festival des *Nuits romanes* qui propose la photographie d'un détail de façade de type roman, de pierres blanches agencées en une ligne douce et ronde. En outre, il est vrai que nombre de petites églises romanes sont actuellement fermées toute l'année pour leur protection et dans la mesure où ne s'exercent plus de culte et trop peu de cérémonies rituelles et qu'il n'y a personne pour les garder et les faire visiter. Cependant, on imagine bien qu'elles pourraient être le cadre d'autres actions sociales, laïques. Mais cela n'irait pas sans heurter certaines sensibilités, voire aller à l'encontre de la loi.

Ajoutons encore que certaines personnes avisées (historiens, ethnographes et folkloristes et autres amateurs avertis) déplorent que dans ces églises romanes, restaurées de manière à mettre en valeur la stéréotomie, ne soient plus lisibles les traces multiséculaires des pratiques et des faits religieux et notamment les dévotions particulières à un saint, une statue ou tout autre objet (par exemple le Gisant du Vigeant, Sud-Est de la Vienne).

Ainsi, un ancien agriculteur demeurant au pied d'une petite église (que les archives datent du XI<sup>ème</sup> siècle) à quelques dizaines de kilomètres de Melle, regrette de devoir « *supplier le curé même pour un enterrement* ». Selon lui, elle est « *nue* », il n'y aurait plus d'intérêt à y pénétrer pour une autre raison que pour un office religieux, « *il n'y a même pas le chemin de croix* ». Pourtant, à une époque, aux environs des années quatre-vingt, la commune avait été jusqu'à vendre une partie de ses terrains *communaux* pour faire refaire la toiture.

Nous en avons fait l'expérience nous-même quand, au cours de notre enquête, nous avons cherché, dans le centre-ville de Melle, à nous mettre à la place de celui qui désirerait se recueillir un moment dans une église. Nous avons opté pour entrer dans la première de celles qui se présenterait à notre vue. Ce fut l'église de Saint-Savinien (classée aux Monuments Historiques), dont la grande entrée est condamnée, qui nous échut en partage. Il fallut donc y

pénétrer par une petite porte de côté, grande ouverte mais littéralement obstruée par la présence d'une voiture garée à cet endroit-là. Sitôt avoir mis le pied sur la première marche, nous avons été saisie par le vide absolu de cette église. Plus une seule chaise, plus de maître-autel, des verrières mais plus de vitraux, plus de statues de saints, plus de cierges, plus d'icônes, plus de chemin de croix, plus de livres. Seuls des socles qui autrefois avaient dû supporter des statues et d'épars prospectus touristiques ayant glissé de leur présentoir jonchaient les dalles. Au plafond, pendouillaient des installations électriques, fils et projecteurs qui sans doute avaient permis un jour d'éclairer les pierres sculptées des chapiteaux. Nous imaginons volontiers la déception du touriste qui, attiré par le logo des M.H. découvre cet affligeant spectacle. Les *Nuits romanes* devraient être aussi une forte incitation à mettre en état les lieux en période non festive, puisqu'aucun culte n'y étant célébré, il ne se trouve pas de bonne âme pour apprêter les lieux comme il sied à une église régulièrement fréquentée. *A contrario*, toujours le même jour, à la recherche d'un lieu de culte ouvert, nous arrivons à l'église Saint-Hilaire (classée au patrimoine UNESCO), à la taille bien plus imposante que Saint-Savinien, et dont l'environnement direct a été proprement aménagé, la pelouse bien entretenue, avec une tonnelle de bois sans doute prévue pour l'accueil des touristes, mais restée vide pour l'hiver. Nous empruntons, sous l'impressionnante représentation d'un cavalier de pierre, la grande porte dans laquelle une plus petite ouvre sur l'intérieur, pour trouver là un grand lieu empli d'objets de culte soudain rassurants. À mesure que nous avançons, nous découvrons l'autel orné de tissus et, sur les côtés, des statues de saints où nous croyons reconnaître sainte Bernadette et saint Pierre. Devant la première, brûlent trois cierges, devant le second, un livre recueille les écritures des gens de passage, intentions de prière comme remarques sur les lieux ; peut-être des pèlerins, des touristes ou de simples habitants, les uns témoignant de leur foi, les autres faisant profession de leur enthousiasme pour la beauté de l'église d'une épithète : « *Quelle belle église !!* ».

Enfin, dans un autre lieu, nous découvrons un autre type d'action de valorisation du bâti, qui s'est développé notamment dans le cadre du festival des *Nuits romanes*, objet de notre prochain chapitre. En effet, une manifestation devant se dérouler dans le cadre des *Universités d'automne sur l'art roman* avait été organisée en direction, essentiellement, des guides conférenciers de la région. Elle se prolongea d'un court débat pour évaluer la portée d'actions de ce type-là. Le sujet présenté et débattu tournait autour de la recherche de liens entre architecture, histoire médiévale et performance artistique. Était représenté ce soir-là, une interprétation d'une légende mythique, *Tristan et Iseult*. Après avoir conté à l'extérieur,

devant la façade de l'église, la première rencontre des héros, amoureux malgré eux, le metteur en scène de la compagnie *Le Sablier* invita, avec une solennité toute théâtrale, les spectateurs à pénétrer dans l'église en vue d'assister à la première représentation de la suite de ce roman tragique médiéval. Était associée la musique d'une anachronique viole de gambe aux déclamations en français et en « *vieux français* » comme sera qualifiée, par le metteur en scène, l'ancien français, la langue du XII<sup>ème</sup> siècle utilisée pour l'occasion. Lors des échanges qui suivirent la représentation, celui-ci exprima à quel point il avait été touché par les « *figurations prodigieuses* » présentes dans l'architecture des églises où lui et sa compagnie avaient eu l'occasion de travailler au cours des *Nuits Romanes*. Cette émotion avait fait naître chez lui et chez les comédiens le désir « *d'amener le spectateur à ne pas rester spectateur, à ne pas seulement regarder* » et à se sentir « *à l'aise* » dans des lieux réputés sacrés. En effet, selon lui, la pierre est déjà porteuse d'une mémoire très ancienne, sensible voire incarnée. Une représentation scénique, littéralement cathartique, devrait donc, toujours selon l'artiste, pousser le spectateur à appréhender cette mémoire, sans complexe, à la faire sienne et, de la sorte, à transformer un regard passif en un regard émotif sur le patrimoine roman.

Telle était d'ailleurs l'ambition de cette troisième édition du festival, c'est-à-dire de créer de l'évènementiel autour des édifices et d'amener à poser un autre regard sur le bâti roman. Nous ne pouvons exprimer ici qu'un seul regret, à la suite de ce spectacle émouvant et poétique donné dans la superbe église d'Aulnay-de-Saintonge, c'est de n'avoir pas pu partager ces moments d'émotion avec les habitants eux-mêmes qui n'y avaient pas été conviés expressément par voie d'annonce ou d'affichage, cette soirée relevant d'une action de formation spécifique... Sans parler de tous ceux, visiteurs occasionnels, qui auraient vraiment apprécié qu'on leur donne une chance de pouvoir découvrir en profondeur cette église à peine entr'aperçue : « *On l'a vue, comme ça, mais c'était rapide* », alors qu'ils auraient « *aimé faire le tour, la voir, avoir une visite guidée pour mieux comprendre* ». Et bien sûr avec un beau spectacle en sus ! Et ceci d'autant que cette représentation aura été unique, puisqu'aucune commande ferme, sauf erreur, n'est venue à ce jour du printemps 2008<sup>18</sup>, honorer le travail de qualité de cette compagnie, *Le Sablier*.

### **3-2 Sur *Les Nuits romanes* : libres propos**

---

<sup>18</sup> Page rédigée le jeudi 10 avril 2008.

Le festival des *Nuits romanes* semble n'être pas passé inaperçu auprès d'habitants de Poitou-Charentes et a été largement relayé par la presse. Cependant, il est « encore » un jeune homme originaire et vivant à Niort qui n'a ni vu ni entendu parler de ce festival. Comme il nous semblait qu'il était généralement au fait des événements culturels régionaux, il justifia son ignorance par le fait que c'était « *du patrimoine et pas de la culture* » (*sic*). À cela, nous comprenons alors que ce type de festival ne devait pas l'intéresser vraiment. Cette remarque lapidaire revient en fait à méconnaître voire à remettre en cause tout le travail réalisé pour monter cet événement qui, justement, a été créé pour faire conjointement ces deux notions : *patrimoine* et *culture*, et à présenter le « spectacle vivant » sur ces lieux afin de les rendre attrayants à un public le plus large possible, y compris et surtout à celui qui en a été coupé et qui est de prime abord le plus réticent.

Plus surprenant encore, est le cas de cette femme, melloise d'origine qui, se faisant alors porte-parole de ses voisins et co-habitants, s'exclamera devant nous avec enthousiasme et emphase :

« *Les Mellois sont très fiers de leurs trois églises !* »

Au-delà de ce cri du cœur, elle saura nous décrire les architectures, les découvertes, les histoires de chacune de ces églises, insistant sur leur classement aux Monuments Historiques comme au *patrimoine mondial*, à l'UNESCO (dans le cas de Saint-Hilaire). Elle nous parlera encore du festival de musique classique dans l'église Saint-Savinien et jusqu'aux polychromies projetées sur la façade de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers. Le Festival des *Nuits romanes* ne peut donc pas ne pas être connu d'elle... et pourtant. En réalité, elle n'en a jamais entendu parler, ni lu quoique ce soit sur cet événement, personne ne l'y ayant invitée. Lorsque nous lui en parlons, elle semble plutôt perplexe et dubitative à la découverte de quelque chose de totalement inconnu d'elle. Elle ne cherchera pas à en savoir davantage, ni à profiter de l'opportunité de notre passage et de notre entretien. Elle ne sait pas davantage qu'il existe un *Centre régional d'art roman* alors même qu'il se trouve dans sa propre ville à guère plus de trois ou quatre cents mètres de sa demeure. Cela mettrait-il en question le mode de communication, mais aussi son contenu... Serait-il trop confidentiel ? trop élitiste ? mal ciblé ? etc.

Ne faudrait-il pas imaginer, pour communiquer sur le travail de ce Centre, au côté de sa responsable, un poste de chargé de promotion, à l'image de celui qui existe déjà à Saint-Savin et qui informerait régulièrement les habitants des avancées et des travaux réalisés ou des moindres événements concernant le patrimoine roman de Melle et de la région ?

D'autres encore pensent avoir assisté à un moment du festival, alors qu'en réalité, il s'agissait d'actions plus ponctuelles et organisées localement, sans rapport aucun avec les *Nuits romanes*. Ainsi, une retraitée demeurant à quelques kilomètres de Poitiers seulement, affirmera avoir vu des illuminations de la Cathédrale de Poitiers, « *et aussi des polyphonies (sic) devant Notre-Dame* » parlant, bien entendu, des polychromies programmées effectivement les soirs d'été sur la façade de la Collégiale.

Mais nous retiendrons cependant que, programmées régionalement ou laissées à l'initiative associative locale, des opérations portant sur des édifices historiques ne sauraient laisser indifférents les riverains ou autres habitants voisins. Certains, pourtant, n'ont pas eu le désir d'en savoir plus et de s'y intéresser outre mesure, comme nous le dira tout de go une dame croisée dans un café de Montmorillon : « *On a pensé que c'était pour les touristes, nous on les voit tous les jours !* ».

Poursuivant notre questionnement sur la connaissance du festival des *Nuits Romanes*, nous nous adressons à une jeune étudiante d'histoire de l'art à Poitiers. Elle affirmera en avoir entendu parler par l'une de ses camarades en lien avec une structure de production culturelle installée sur Niort. Elle n'y a pas encore participé, mais croit savoir que, durant ces *Nuits*, des spectacles sont organisés autour des édifices. Elle imagine en particulier des chants religieux, une chorale ou encore de la musique classique, par exemple des compositions de Chopin. Mais elle ne nous parle pas d'illuminations, ou de compagnies de théâtre, ou encore de dégustation de produits régionaux, dits « du terroir ». Alors, quelle aurait été sa surprise d'entendre en musique de fond, par exemple lors de l'inauguration du festival à Saint-Savin, des musiques de variétés et des compositeurs très contemporains, loin des chants religieux conventionnels et du répertoire pianistique de Chopin. En effet, les musiques et chansons d'accueil et d'attente avant les discours d'inauguration par les élus et le départ des festivités ressortissaient des variétés actuelles, le plus souvent éphémères dont se repaissent les radios périphériques de la bande F.M.

Nous comprenons aisément ici que la « découverte de l'art roman » et les actions réalisées en sa faveur sont captées de façon très diverse au sein du public. En effet, il n'existe pas un « public » qui soit homogène, y compris parmi les *habitants*, les *autochtones*. Observons cependant ce festival d'un point de vue ethnographique, en commençant par son inauguration, le 27 juillet 2007 à Saint-Savin, au cours duquel chacun des festivaliers se voyait affublé d'un titre fictif honorifique, chaque habitant devant être devenu à cette occasion un « *représentant de son patrimoine* », son *ambassadeur* !

*Ambassadeur* est un titre qui invite au respect et c'est sans doute pourquoi chacun des arrivants à Saint-Savin était accueilli sur la place de l'abbatiale comme un prestigieux visiteur avançant sur un tapis rouge déroulé pour l'occasion par un « maître de cérémonie » ou « chambellan », habillé d'un costume noir, collerette dentelée et gants blancs, manches assorties, maquillé d'un rouge à lèvres rouge sang sur un fond de teint très blanc. Micro-cravate au revers de la veste, il annonçait les nouveaux venus au public présent en les affublant d'appellatifs tels qu'« Abbesse de... » ou « Comte de... », puis il leur attribuait en sus un nom à charnière sorti tout droit d'une imagination féconde et intarissable. Par la suite, une dame, sa complice de jeu, saluait bien bas chacun des visiteurs auquel elle conseillait, sur le ton de la confiance, de se laisser guider et de s'inscrire pour les visites, s'il le désirait, avant d'aller s'asseoir sur l'un des bancs positionnés en demi-cercle en direction de la scène, d'où l'on pourrait voir les installations pour le son et les illuminations à venir. Une fois accueilli l'ensemble des festivaliers, les deux partenaires, qui les avaient si chaleureusement invités à s'installer, entrèrent en scène et convièrent les élus, inaugurant ainsi le rituel citoyen des discours d'ouverture de festivités. Le premier, le maire de Saint-Savin, accompagné de la Présidente de la Région Poitou-Charentes, collectivité organisatrice du festival, débuta par des mots rappelant le concept original caractéristique de cet événement, c'est-à-dire « *l'alliance entre le patrimoine historique et le spectacle vivant* » ainsi que le classement de ce site par l'UNESCO. « *C'est dire la richesse de ce patrimoine !* » s'exclamera-t-il. Une richesse toujours renouvelée au regard des chantiers de Saint-Savin, notamment de la restauration des fresques aujourd'hui aboutie, et celle de l'église, en partie restaurée et dont la nef sera achevée et présentée l'année prochaine.

Nous nous sommes déjà interrogée sur le fait que l'accent mis sur la seule lecture architecturale et sur celle des fresques le cas échéant (Saint-Savin et la Vallée des fresques) risquait de priver, parfois, les ressortissants de la paroisse de leur « propre histoire

religieuse », avec son florilège de dévotions aux Saints parfois étranges et dont les pratiques revêtent quelquefois le voile du secret.

À ce propos, nous avons pu remarquer lors d'une autre visite, assez longue, de la chapelle romane de Saint-Coutant (16), toujours dans le cadre du festival des *Nuits Romanes*, qu'un manque d'explication quant à la présence des saints et des voyages qui leur sont dédiés s'était fait sentir. Pourtant, au sein de l'assistance, plusieurs personnes semblaient connaître ces différentes anciennes pratiques du lieu. En effet, cette chapelle est dite « Chapelle de la vierge », alors que la fontaine sur le site est dédiée, elle, à Saint Paul et enfin, le site lui-même est appelé Saint-Coutant (saint Constantin). Cette triple présence de saints a, certes, été évoquée, mais nullement expliquée. Quant au voyage, au pèlerinage pour les animaux effectué de septembre à octobre, il a été cité, là encore, mais toujours sans aucune description malgré le désir et la possibilité de certains assistants de pouvoir expliquer et de donner lieu à autre chose qu'à de l'anecdotique. Ceci dit, il n'y avait pas de traces visibles de ces voyages et des dons votifs faits aux saints dans les murs comme des touffes de laine, des poils de moutons, de chèvres ou de bœufs.

En revanche, cette visite richement commentée a été suffisamment ouverte et c'est ce qui nous semble le plus important, pour donner envie au public autochtone de poursuivre les recherches en ce sens et de ressentir le besoin de recueillir la mémoire orale de ce lieu autour de ces pratiques.

On peut en dire de même pour le spectacle qui réussit à soutenir l'attention de l'assemblée pendant toute la soirée dans cette église et qui, bien que décalé avec la problématique romane et cette église en particulier, ne manquait pas d'intérêt. L'artiste avait su introduire beaucoup de références littéraires, y compris une citation médiévale puisée dans le *Décameron* de Jean Boccace qui lui servit d'argument de départ pour sa prestation. Nous la rapportons ici, reprise dans l'un de ses ouvrages par Michel Valière<sup>19</sup> auquel nous l'empruntons :

*« cent nouvelles, ou fables, ou paraboles, ou histoires comme il vous plaira de les appeler [...] racontées en dix jours par une honnête compagnie de sept dames et de*

---

<sup>19</sup> Michel Valière, *Le Conte populaire, approche socio-anthropologique*, 2006, p.12.

*trois jeunes hommes pendant le temps de la peste », à la campagne, dans une chapelle [...], avant de s'en retourner une fois l'épidémie écartée. »*

Ainsi, selon l'argument du spectacle, les gens de l'endroit apportaient leurs livres dans une bibliothèque car « *ils pourrissaient* » anormalement. devant cette calamité, un « *véto* »<sup>20</sup> fut appelé en consultation, et celui-ci décela « *un virus* ». Les possesseurs des livres et leurs objets, ici les spectateurs, durent alors être mis en quarantaine dans la bibliothèque, représentée en l'occurrence par la chapelle Saint-Coutant. Pour passer le temps, des histoires, des contes allaient être racontés, comme dans le *Décameron* de Boccace, dans les *Contes de Canterbury* de Chaucer ou dans les *Séries* du Poitevin Jean Bouchet. Donc, si le spectacle était plutôt en décalage en regard de l'architecture et de l'église elle-même, la citation du « *virus* », de « l'épidémie » et l'enfermement des spectateurs, correspondaient bien au contexte médiéval contemporain de l'art roman. Bien que toutes les personnes du public, « *éclectique à souhait* », aux dires d'un des participants, n'aient sans doute pas reconnu ici ces références littéraires. Seule le concept même de « *virus* » jetait un pont entre les terribles épidémies médiévales, et les contaminations actuelles de nos modernes ordinateurs : les *e-books*, nos bibliothèques virtuelles et portables d'aujourd'hui.

Nous avons observé au cours de notre enquête dans le cadre du Festival des *Nuits Romanes* que l'art roman était désormais devenu une image de marque parmi d'autres d'un territoire rural, un emblème utilisé et qui se trouve renforcé par ces événements culturels. Le public y a trouvé en effet l'occasion de déguster des « produits locaux », un buffet leur étant proposé lors de chaque programmation. Ainsi, farcis poitevins, broyés du Poitou, tourteaux fromagers et autres mets de la région plus ou moins spécifiques en fonction des territoires sont largement et généreusement étalés et donnés à connaître le cas échéant. Par exemple, lors de la soirée à Saint-Coutant, en Confolentais, le maire offrit un pot une fois la visite achevée, les boissons étant accompagnées de produits dits « du terroir ». En particulier, se trouvaient là des éleveurs ovins qui, sous le label « *Agneau du Poitou-Charentes* », avaient organisé une grillade de viande dégustée par les participants. Ce faisant, ils entretenaient les désormais clients potentiels de la qualité et du circuit des viandes. C'est ainsi que se prolongea et s'acheva la soirée, sur une note positive pour chacun des convives.

---

<sup>20</sup> Vétérinaire.



Toutes les soirées du festival ont donc fait l'objet de ce type de dégustation fort appréciée. Lors de l'inauguration à Saint-Savin, la boutade de l'équipe de théâtre qui animait la soirée prit ces divers signes d'appartenance à un territoire à revers, comme l'expression d'un sentiment de chauvinisme, pour finalement en renforcer encore l'aspect identitaire. En effet, après les discours inaugurateurs et la présentation des guides, l'animateur-provocateur annonça solennellement au public une grande nouvelle, à savoir que le site devait être bientôt racheté par une société américaine de fonds de pensions pour des retraités de Miami. Celle-ci entendait investir dans le dessein d'y créer un « *Saint-Savin-Land* », c'est-à-dire un parc touristique mondial, à l'image de *Disneyland*. Le projet prévoit la modification d'une partie de l'architecture. L'abbaye serait entièrement pigmentée de couleur rose et violette, la population appelée à se costumer et, concernant le village entier, il serait couvert d'un immense dôme maintenu dans une ambiance isotherme à vingt-trois degrés Celsius. Après cette annonce, pour le moins surprenante, une collation fut proposée au public, sur un fond de musique country bien audible, de produits traditionnels... nord-américains : sodas à la marque rouge et blanc bien connue, pop-corn et autres mets étatsunien du même acabit.

Autour de cette table dont chacun semblait sérieusement apprécier les produits, nous avons pu rencontrer le public où visiblement toutes les générations étaient représentées. En premier chef, des familles saint-saviniennes, toutes personnes de connaissance se retrouvaient là et échangeaient des paroles de convenance, entre parents et voisins. Ils apparaissaient plutôt satisfaits de la tournure du festival, estimant approximativement qu'« *il y a[vait] plus de monde que pour la fête de la musique* », que cette fois-ci le temps s'y prêtait mieux. Certains avaient eu connaissance des *Nuits Romanes*, de bouche à oreille, par le fait même de vivre à Saint-Savin, d'autres par les journaux locaux ou encore par le biais d'*Internet*. Se mêlaient à cette assistance des élus locaux et régionaux, des journalistes et des photographes, tous se rassasiant et souriant à cette idée saugrenue d'un « *Saint-Savin-Land* ». On pouvait entendre aussi quelques réflexions, comme celle de ce jeune homme, du genre : « *Ça ne vaut pas les tartes de mamie !* » si tant est qu'elles puissent obtenir un jour un label régional.

Une fois l'entracte terminé et l'heure des visites approchant, la mystification se prolongea encore sur la présentation des pseudo-projets nord-américains. En outre, cette fois-ci, la jeune femme qui accompagnait le principal acteur se mit en devoir de traduire les paroles de ce dernier en langage poitevin « pour se faire comprendre des autochtones », en

insistant sur l'accent et les tournures régionales, les « *thio*<sup>21</sup> » le « *I allons garocher do melot* »<sup>22</sup>, etc. Au cours de cette histoire rocambolesque, contée avec art, les jardins, la vallée et la Gartempe furent nommément cités et introduits dans le cours du récit. Le local était donc bien présent par la magie du verbe et la verve du conteur !

Par la suite, des guides ont été présentées, toujours accompagnées du « maître de cérémonie », de la compagnie de théâtre « *F* ». Précédées du titre « *Les jeunes beautés* », elles furent d'abord invitées à se présenter en toute simplicité avec leur civilité de « *personne comme tout le monde* ». Elles se mirent ensuite à raconter, tour à tour, l'histoire de l'abbaye, qui fut construite au IX<sup>ème</sup> siècle pour accueillir les reliques de saint Savin et de son frère saint Cyprien, puis celle de cette architecture ainsi que celle du martyr des deux frères. Le récit fut ponctué d'interventions quelque peu impertinentes et humoristiques de la part du « maître de cérémonie » se délectant d'évocations croustillantes. Ainsi insista-t-il pour que soient décrits, par le menu, les supplices subis par ces deux saints personnages : le supplice du feu et celui de la roue, avec pour prétexte fallacieux que « *nous n'avons pas que des érudits ici* », en parlant du public. Travail ethnographique oblige, nous étions là, carnet en main et nous avons noté que l'église datait du XI<sup>ème</sup> siècle avec cependant encore quelques pierres taillées du IX<sup>ème</sup> siècle... Mais, nous nous autorisons à nous interroger sur ce qu'il pourra bien rester, au-delà du conte, dans la mémoire des assistants venus ici et invités à suivre les mimiques burlesques de l'animateur qui, à propos des fresques, lançait encore à la cantonade, qu'elles étaient « *des peintures délicieuses* » ajoutant avec ironie : « *on parle d'ailleurs de les repeindre* » ?

Lors de notre visite à la Chapelle de Saint-Coutant, nous avons pu être surpris par le ton de la guide touristique de l'Office du Tourisme, qui était certes efficace et qui semblait bien connaître son sujet, bien que certaines personnes de l'assistance, familières des monuments historiques, n'aient pas toujours été convaincues par ses propos pourtant érudits. En effet, elle parlait d'un ton informatif et assertif qui n'appelait guère de remarques de la part de l'auditoire. Cette attitude empêchait, malgré quelques questions souvent naïves mais bien posées, qu'un véritable débat se développe. Celui-ci aurait permis certainement de nourrir les connaissances de chacun voire les approfondir le cas échéant. Mais aurait-elle pu soutenir

---

<sup>21</sup> Déictique : « ce », « cet ».

<sup>22</sup> Littéralement et avec une intention comique : « Nous allons lancer (semer) du mélange de céréales (froment et seigle) ».

sans détériorer son image très positive une véritable discussion trop spécialisée ? Elle semblait dire, par exemple, que la chapelle était entièrement dans son état d'origine, or il suffisait de l'observer, sans pour autant être historien de l'art ou spécialiste en architecture de cette époque, pour se rendre compte des remaniements non négligeables qui y ont été effectués au cours des siècles.

La question se pose donc, pour ces *Nuits Romanes*, du rapport entre érudition et vulgarisation, en particulier si l'on veut que les habitants deviennent à leur tour des guides hors de leurs pays ou dans leur pays. Faut-il privilégier un discours « formaté », appris certainement par cœur par une « guide conférencière » si dévouée soit-elle ou tenter d'écouter et de partager avec une population souvent plus « érudite » qu'elle ne se pense souvent elle-même, en particulier autour des pratiques sociales et religieuses ou des objets qui l'environnent ? Ainsi, il y eut, toujours au cours de cette même visite, une controverse. En effet, la guide soutenait que cette chapelle n'était plus consacrée alors même que des offices, comme des mariages, y ont été célébrés assez récemment, au dire de certains habitants présents à la manifestation. De même, il y eut une autre polémique autour de la disparition de la « sainte table », « *mise en lieu sûr* » par une personnalité aujourd'hui disparue mais qui aurait dû être réinstallée après les travaux de restauration. Or, certaines personnes autour de nous mettaient en doute qu'il s'agissait de la « sainte table », pensant plutôt à la « pierre d'autel ». C'est d'ailleurs cette dernière qui fait l'objet d'une consécration par le diocèse.

Face à cet exemple, on ne peut que reconnaître que les habitants furent là les meilleurs ambassadeurs de leur patrimoine sans pour autant détenir les secrets de la formation généraliste d'un guide conférencier.

Quel apport a pu avoir le festival dans d'autres petites communes ? Nous en avons quelque idée avec ce que nous en exposera ce jeune homme de vingt-trois ans qui, dans sa formation de maçonnerie et de taille de pierre, découvre la restauration d'anciens bâtiments et du même coup se représente la « *valeur du patrimoine sur un territoire* ». Selon lui, ça a été une bonne façon pour les gens de se réapproprier leur patrimoine, même si c'est encore trop peu suffisant à son sens.

*« Il y a eu une antenne du festival à Lusignan, pour les Nuits Romanes, qui permet aux habitants de se réapproprier leur patrimoine [...] Ça recrée du tissu social, du lien social. Ça a permis de remettre un peu de vie. »*

Le bourg de Lusignan a subi bon nombre de fermetures de commerces, ses activités s'étant déplacées en périphérie. Le festival a donc permis aux Mélusins de renouer avec leur centre ancien et pas seulement l'église, mais aussi avec les halles du bourg, grâce à la venue de groupes musicaux et la déambulation en vile qui, selon lui, *« se prête bien à ce genre de manifestation »*, étant donné ses petites rues et ses maisons anciennes.

*« Mais il n'y a pas d'impulsion politique locale, elle n'est pas assez coordonnée. Lusignan est un plateau, pris entre la route d'un côté, la rivière de l'autre et est en forme de goutte d'eau [...] le centre ville historique. Il y a des initiatives privées, mais peu de cohésion. Je compare souvent Lusignan à Chauvigny, dont le centre historique est sur un plateau, et j'ai l'impression qu'il y a plus d'initiatives politiques pour développer le centre historique. Par exemple, au camping de Lusignan, ils ont installé des 'mobil homes', avec la forêt à côté [...] j'aurais plutôt vu des chalets en bois. [...] Pour les Nuits romanes, c'est quelqu'un de Melle, quelqu'un d'extérieur qui a dû venir. Il a travaillé avec les associations locales oui, mais une fois terminé, y a pas eu d'autres initiatives. »*

Il semble que ce jeune habitant regrette un certain manque d'intérêt pour ce patrimoine chez les élus politiques et associatifs locaux, devant être motivés pour cela par une politique régionale. La Région en appelle pourtant à l'aide des habitants eux-mêmes qui individuellement sont exhortés à se sentir investis d'une mission de « promotion » de leur patrimoine.

### **3-3 L'habitant « cicerone » de son patrimoine.**

Présente à l'inauguration des *Nuits Romanes*, madame la Présidente de région appela les habitants et électeurs à devenir « *les ambassadeurs* » de leur patrimoine, comme un achèvement logique au long processus de patrimonialisation et de mise en valeur. Et c'est

sans doute dans cette perspective que le festival fut organisé ainsi, d'accès gratuit à la fois pédagogique et... divertissant, destiné à transmettre l'histoire du patrimoine de sorte qu'ils le transmettent à leur tour autour d'eux et à l'extérieur de la région. Une participation qu'elle inscrit dans une logique qui lui est chère de « gagnant – gagnant », comme un juste retour aussi en l'honneur de la « *force des bâtiments qui rappelle la main de l'homme* », et dont l'histoire appartient à tous, « *croyants ou non croyants* ». Ainsi, ces lieux seraient-ils les représentants d'une histoire qui dépasserait les différences religieuses et en conséquence il appartient à chaque citoyen de la ville et de la Région de promouvoir un patrimoine si précieux et donc de s'en faire le « représentant ».

Mais se sentir investi du titre d'« *ambassadeur* » de l'art roman, cela ne va certainement pas de soi pour tout un chacun. Ainsi, par exemple, une commerçante thouarsaise, proche de Saint-Médard, nous expliqua qu'elle donnait souvent des renseignements sur le patrimoine bâti thouarsais à des touristes de passage, touristes qu'elle regrettait de ne pas voir affluer suffisamment à son goût. Ceux-ci, en général, selon elle, ne lui demandent pas spécifiquement ce qui existe en matière de « *patrimoine roman* ». En effet, Thouars, contrairement à Melle, n'est pas reconnue ou mise en avant par les différentes collectivités pour cette variété du patrimoine en particulier. À Thouars, il existe donc le sentiment de façon plus générale sur « ce qu'il y aurait à visiter » qui ne se focalise pas exclusivement sur l'excellence romane :

*« Souvent les gens me demandent l'Office du tourisme, parce qu'ils croient qu'ils vont le trouver dans le centre ancien, mais ils l'ont mis là-haut [place Lavault, à côté du Théâtre], ce qui n'est pas logique, c'est vrai ! Alors je leur dis ce qu'ils peuvent voir comme l'église Saint-Laon, la tour du Prince de Galles, le château aussi, mais il n'est pas ouvert, c'est un collège ![...] Puis y a aussi le musée, mais bon c'est un petit musée, et la Chapelle Jeanne-d'Arc, ils font des expositions dedans [...] Thouars c'est une jolie ville, mais on en a vite fait le tour, en une journée vous avez tout visité. »*

En revanche, cette attitude d'« *ambassadeur* » comme le discours qui doit l'accompagner sont déjà mis en pratique par certains élus municipaux. Par exemple, dans une petite commune rurale en Pays Mellois, le maire tient à nous montrer l'agencement des lumières intérieures et extérieures de son église, la restauration du parvis, les escaliers menant jusqu'au clocher et nous raconte encore comment il insista pour que l'on y conserve la corde

utilisée autrefois pour faire sonner la cloche. À la vue des fleurs sur l'autel, par contre, il précisa aussitôt que cela n'était pas de son fait, et que ce sont « *les voisines de l'église qui s'occupent de cette partie* ». Il ajouta que la question religieuse n'est pas de son ressort, et que de toute façon il n'est « *pas croyant* ».

C'est parfois d'une façon très simple que le savoir se partage, comme ce jour, devant l'église d'Aulnay-de-Saintonge où, surprise de voir la représentation d'un crucifié la tête en bas, un jeune homme présent sur place, nous expliqua l'histoire de Pierre, disciple de Jésus. Celui-là, lors de son martyre désira, dans un ultime sacrifice envers son maître, subir la pire de condamnations : être crucifié la tête en bas. Il nous révélera aussitôt que ce savoir, il ne l'a obtenu que très récemment et seulement parce qu'il a été plongé pour raison professionnelle dans les questions de patrimoine. Sinon, il n'aurait sans doute jamais soupçonné l'existence même de cette représentation. Il voyait certes quelques belles églises dans la région, mais sans y porter plus d'intérêt qu'à celles de sa région d'origine, la Champagne. Désormais, il semble acquis qu'il y portera un regard plus curieux et nous ne pouvons que saluer son initiative à partager son savoir, ce qui le poussera à devenir lui-même, sinon « ambassadeur », du moins le « *cicerone* » d'une région d'adoption qu'il découvre peu à peu, au bénéfice d'une personne qui, elle, est bien une autochtone plutôt ignorante dans le domaine.

Un autre exemple de partage plus simple encore et sans parole aucune, nous est conté par une femme passionnée d'ethnomusicologie et qui lors d'une après-midi ensoleillée, à Poitiers, est venue, au sortir de la bibliothèque, s'installer dans un établissement commercial. Celui-ci propose des produits biologiques et les clients peuvent prendre quelque temps de repos dans une petite salle de dégustation à l'étage, dont l'unique fenêtre donne sur la place Notre-Dame-la-Grande offrant une vue imprenable sur la façade et le flanc droit de la collégiale. Là, une autre jeune femme était déjà assise devant la fenêtre pour consommer et profiter, sans doute, de cette vue. Lorsque notre interlocutrice prit place, la jeune femme esquissant simplement un sourire, d'un simple regard vers la nouvelle venue, et sans dire un seul mot se décala avec son siège, de manière à ce que l'autre personne ait tout le loisir d'admirer elle aussi la célèbre façade romane éclairée, à ce moment-là par la lumière d'un soleil d'automne. Nous comprenons que, toute à l'émotion quasi stendhalienne devant la beauté de la pierre, elle ait voulu la faire partager spontanément à une autre femme qui, par ailleurs, comme elle, semblait apprécier les produits « vrais » et n'était pas attirée par la société du « tout consommation ».

Mais on ne s'improvise pas un tel rôle de « *cicerone* » contre son gré. À Melle, une commerçante semble s'ennuyer soudain à s'entendre demander les églises d'art roman, citant les trois églises les plus connues : Saint-Pierre, Saint-Hilaire, Saint-Savinien, et nous donnant toutefois la direction à prendre pour trouver chacune d'elles. Mais il semble que son discours était bien rôdé, répété, ressassé même. D'ailleurs elle avoue dans un souffle que beaucoup de touristes lui ont demandé ces renseignements au cours de l'été. Mais qu'en est-il alors des églises des communes du pays Mellois, en dehors de Melle? Elle n'en cite aucune en particulier et nous livre une représentation de l'étendue et de la prégnance de l'art roman sur le territoire :

« *Des églises comme ça y en a partout dans le coin, dans toutes les communes !* ».

Très vite il lui fallait s'occuper des autres clients et elle se désintéressa de nous et de nos questions sur un sujet aussi banal et futile à ses yeux.

On comprend à cela seul qu'il va falloir encore trouver des arguments plus convaincants pour dessiller cette catégorie de la population et partant de nombre de nos concitoyens. Sans doute suffirait-il de les sensibiliser en faisant d'eux les acteurs de ce patrimoine, non plus seulement un public à qui donner des phrases et des images construites et qu'ils n'auraient plus qu'à répéter. Ainsi, par exemple, un chargé de production d'une compagnie de théâtre et de création en Charente organisatrice de spectacles dans le cadre du festival des *Nuits romanes*, confia avoir « *compris* ce patrimoine » auquel il ne connaissait rien auparavant. En effet, peu à peu, étudiant les légendes afin de s'en inspirer, découvrant par lui-même et pouvant toucher les pierres, les sculptures et évoluant à proximité des édifices avec l'accompagnement régulier d'un guide-conférencier, aujourd'hui il peut donner enfin du sens à ce patrimoine, et l'apprécier à sa juste valeur. Selon lui, les habitants seraient prêts à vivre une expérience similaire. C'est pourquoi, avec sa compagnie, ils se sont installés en résidence artistique dans des communes, et se sont efforcés de mobiliser les habitants pour les intégrer dans leurs créations. D'abord réticents, ces derniers se sont pris au jeu, en apprirent plus encore à tous les artistes et techniciens de la compagnie sur ce patrimoine, connaissances riches du rapport à leur vécu autour de ces édifices, de la mémoire plus ou moins récente qu'ils en ont encore au XXI<sup>ème</sup> siècle. Pour eux, ces pierres sont toujours vivantes et tant qu'elles seront investies, elles s'insculperont toujours dans leur histoire commune.

Pour un autre jeune homme, en apprentissage sur les savoir-faire de la construction, et qui n'a pas, en quelque vingt-trois années de vie, de souvenirs marquants en relation étroite avec les édifices de son environnement quotidien, les visites, fussent-elles commentées, ne suffisent pas encore à l'y intéresser. Il déclare sans ambages qu'elles restent l'apanage des personnes d'un « *club du troisième âge* » (*sic !*). Lui préfère, à l'image de ce qui existe à Nouaillé-Maupertuis, l'idée de fêtes médiévales à condition qu'elles soient l'occasion de la découverte des savoir-faire des bâtisseurs d'autrefois :

*« Les visites, y a rien de plus rasoir ! Non, on y viendra, on s'y intéressera par des choses qui touchent ! si on voit un tailleur de pierre en train de faire une gargouille, on se dit : 'Ah ouais ! c'était du travail !' ».*



## CONCLUSION

« *Notre Dame, c'est la tour Eiffel ici...* »

Nous l'avons vu, lu et entendu, dès les premiers pas de notre étude, il est notoire que les édifices romans sont perçus comme les garants de la beauté d'un environnement parsemé de petites églises et de chapelles. On les trouve « jolies » dans leurs écrins de parcs, de jardins, de petits chemins et de tant d'autres éléments de mise en valeur. Certains édifices romans, comme la collégiale de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, sont même connus de tous et constituent un repère visible pour tous les habitants de la région. Il n'en est pas un qui ne connaisse cette église et ne la trouve pas « belle », ne serait-ce que de l'extérieur, car, et c'est un paradoxe, plutôt rares sont les personnes qui avouent y être entrées. À défaut d'une pratique au-dedans, vivre au côté d'un édifice roman semble désormais suffire au contentement de chacun. On apprécie sa présence, l'ombre qu'il offre, le caractère qu'il donne à une place, à une cité que l'on qualifie alors effectivement « de caractère ».

Mais devant la reconnaissance patrimoniale admise par tous, ou presque, de ces différents bâtis, il nous est apparu que la méconnaissance de l'art roman et de son histoire est patente. On ne sait pas trop quelle est la période considérée ou encore ses particularités architecturales, si ce n'est l'arrondi de ses arcades. Beaucoup ont, en effet, du mal à le définir et le font, le plus souvent, en opposition avec l'architecture gothique, marquant là une différence d'appréciation en faveur du gothique, représentant la majesté et la finesse des grandes villes. La beauté des petites églises romanes est certes appréciée elle aussi, mais on déclare volontiers qu'elle ne se lit pas aussi bien que les fines ciselures d'une église gothique, jugées remarquables au premier coup d'œil. Plus massives qu'aériennes, il faudra s'en approcher pour déceler dans la pierre blanche un bestiaire ou encore un personnage entrelacé de feuillages qui se détache d'un chapiteau, ou même le reste d'une peinture *in fresco* en voie d'effacement, tout ce qui raconte une histoire. Si certaines façades sont certes saisissantes avec des cavaliers impressionnants, telles Saint-Hilaire de Melle et Saint-Nicolas de Civray, parfois faudra-t-il des polychromies et l'aide d'un guide pour réussir à décrypter une façade et découvrir le sens de ce qui y est représenté. Le *roman* requiert une observation plus approfondie, davantage de connaissance, et peut-être aussi plus de silence et de recueillement.

Nous avons également observé que le monument roman se matérialise aujourd'hui au travers de la stéréotomie et d'objets stéréotypés et qu'il est le cadre et la marque d'une époque où se forgeait déjà notre modernité. C'est à ce titre que l'on se plaît à penser que les actions en faveur et autour de l'art roman devraient mettre en exergue des faits immatériels, en particulier dans le domaine du religieux – et non pas de la religion – comme les pèlerinages, voyages et autres pérégrinations, les cultes des saints et les dévotions ; mais aussi matériels comme l'agriculture et les grands défrichements, l'organisation des abbayes, les seigneuries et la gestion des finages. Notre posture d'ethnologue / anthropologue nous incite effectivement à penser cette globalité et à saisir l'objet « *art roman* » dans sa totalité, comme un « fait social total », au sens que lui donnait Marcel Mauss au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Par ailleurs, on sait de par la sociologie religieuse que si le culte et la pratique catholiques sont certes encore présents, ils connaissent un net déclin depuis plusieurs décennies. Aussi le *sens*, le caractère *sacré* donné à ces édifices, ressortit désormais plus à l'histoire, à la mémoire ou même au *patrimoine*. Malheureusement, toutes les églises et chapelles ne peuvent bénéficier des investissements que nécessiterait l'œuvre de *patrimonialisation* et beaucoup sont alors non seulement vidées de leurs objets, mais encore fermées au public, voire à leurs paroissiens.

Nombreuses elles le sont en effet, et il suffit de traverser plusieurs communes de la région, si petites soient-elles, pour voir une église, tout au moins une chapelle romane. Beaucoup de nos interlocuteurs associent d'ailleurs l'art roman au milieu rural et la plupart d'entre eux situent même son « *berceau* » dans l'ancienne province de Saintonge. L'intérêt général pour ce bâti, associé de surcroît au monde rural, est somme toute assez récent et ne concerne pas encore l'ensemble des habitants. Cela est-il d'ailleurs de l'ordre du possible ?

Il n'en reste pas moins que le « roman » est un représentant du local, un produit « de pays ». Aussi est-il désormais mis en avant de la sorte, proposé comme fer de lance du patrimoine régional et par-delà, de l'identité de Poitou-Charentes. Il est alors montré lors d'actions de valorisation, « illuminé », comme le témoin d'un passé florissant, riche en événements où les héros et les héroïnes historiques et mythologiques se sont affrontés. Les collectivités publiques tendent en effet à recréer de l'événement autour des édifices romans, tant dans des villes comme Melle, Montmorillon ou Poitiers que dans des villages comme Saint-Coutant, ou Courcôme. Enfin, chacune des municipalités essaie de mettre en valeur son bâti historique, avec les moyens dont elles disposent, y compris dans le Thouarsais, bien qu'à Thouars, au premier abord, c'est l'ensemble du patrimoine bâti qui est privilégié plutôt que le roman en particulier.

Organisé par le *Centre régional d'art roman* de la région Poitou-Charentes le festival des *Nuits romanes* est devenu l'événement phare parmi ces diverses actions. Il est le résultat de la volonté publique de créer une alliance entre le *patrimoine* et la *culture*, par le truchement de visites avec des guides conférenciers, d'illuminations nocturnes extérieures et intérieures et de spectacles artistiques, en particulier musicaux et théâtraux. Sans oublier les dégustations de produits « de terroir » qui ravissent chaque fois les participants aux manifestations du festival sur le territoire régional.

Les élus régionaux, qui ont souhaité un festival entièrement gratuit, y invitent les habitants à devenir « *ambassadeurs* » de leur patrimoine, une fois avoir été eux-mêmes « *initiés* » lors de ces festivités. Mais nous avons observé qu'à défaut de se proposer comme « *ambassadeurs* », titre qui demande des qualités complexes et spécifiques, beaucoup d'habitants endossent, parfois vis-à-vis de visiteurs, un rôle de *cicérone*, contant ce qu'ils ont retenu et ce qui les a touchés en ces vieilles pierres, prenant garde même à ne pas gêner le regard de l'autre qui se porte sur une façade.

## LEXIQUE

### **Abbaye**

Monastère placé sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse ; bâtiment occupé actuellement ou autrefois par une communauté religieuse.

### **Basilique**

Église de grande dimension de plan semblable à celui de la basilique romaine et qui abrite le corps d'un saint ou une relique insigne.

### **Cathédrale**

Église principale d'un diocèse, où se trouve le siège de l'évêque.

### **Chapelle**

Lieu consacré dans lequel on conservait les reliques des saints ou les trésors des églises. *La sainte Chapelle.*

Petite église secondaire dépendant d'une paroisse.

### **Cloître**

Partie d'une maison religieuse ou bâtiment attenant à une église constitué(e) de galeries couvertes à colonnes qui encadrent une cour intérieure ou un jardin quadrangulaires.

Partie d'une maison religieuse séparée par une clôture du reste du bâtiment et qui est interdite aux laïcs

### **Collégiale**

Église qui, sans être le siège de l'autorité épiscopale, possède cependant un chapitre de chanoines.

### **Prieuré**

Bâtiment, espace occupé par la communauté monastique.

### **Abside**

Construction ,qui termine le chœur d'une église, soit par un hémicycle, soit par des pans coupés, soit par un mur plat.

### **Absidiole**

Division secondaire de l'abside, à l'extrémité de l'église du côté de l'autel, de plan circulaire ou polygonal. Elle est normalement orientée.

### **Arcade**

Architecture : Ouverture en arc. Construction formée d'un arc de voûte soutenu par des piliers

ou des colonnes

Architecture religieuse : Dans une église Galerie en arc se trouvant soit de côté, soit dans l'abside ou la nef.

### **Archivolte**

Bandeau formé de moulures plus ou moins ornementées, qui fait saillie sur le nu du mur et suit le cintre d'une arcade, d'une imposte à l'autre.

### **Berceau**

*Voûte en berceau.* Voûte continue formée par la succession d'arcs en plein cintre et supportée par deux murs parallèles. Synon. *voûte en plein cintre.* Par extension : Toute voûte d'architecture.

### **Chapiteau**

Partie supérieure d'une colonne, d'un pilastre ou d'une ante, de forme évasée, supportant l'entablement d'une voûte, et pouvant présenter des motifs ornementaux.

### **Chevet**

Partie d'une église qui se trouve à la tête de la nef, au-delà du sanctuaire.

### **Chœur**

Partie de l'église située en tête de la nef où se tient le clergé affecté à cette église, en particulier le clergé chantant l'office canonique.

### **Croisillons**

Transept (ou bras du transept) d'une église.

### **Crypte**

Caveau souterrain construit sous une église et servant généralement de sépulcre. *Sous l'église romane se trouve la crypte romane* (FLAUB., *Champs et grèves*, 1848, p. 281)

### **Déambulatoire**

Nef latérale qui tourne autour du chœur et permet de circuler en reliant l'abside aux bas-côtés. « l'architecture religieuse du Moyen Âge s'est transformée : les constructeurs ont modifié le plan des églises, agrandi le chœur, créé autour de l'abside un vaste **déambulatoire** permettant aux pèlerins de défiler auprès des reliques » (LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'urbanisme ?* 1926, p. 58)

### **Linteau**

Traverse horizontale située entre le portail et le tympan.

### **Nef**

Partie d'une église comprise entre le portail et le transept, que délimitent les deux rangées de piliers soutenant la voûte, et dont la forme générale rappelle la coque d'un vaisseau renversé.

**Porche**

Construction en avant-corps, habituellement basse, abritant la porte d'entrée d'un édifice.

**Transept**

Vaisseau transversal d'une église séparant la nef principale du chœur et donnant ainsi à l'édifice une forme de croix.

**Tympan**

Dans les églises romanes ou gothiques : Espace compris entre l'archivolte et le linteau d'un portail, le plus souvent orné de sculptures

**Vaisseau**

Espace que forme à l'intérieur d'un édifice une voûte allongée ou ovoïde de vastes proportions.

## BIBLIOGRAPHIE

AUGÉ Marc, *Non-Lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

AVRIL François, BARRAL I ALTET Xavier, GABORIT-CHOPIN Danielle, *Le Monde roman, 1060-1220. T. I, Le Temps des croisades*. Paris, 1982. Collection « L'Univers des formes ».

AVRIL François, BARRAL I ALTET Xavier, GABORIT-CHOPIN Danielle, *Le Monde roman, 1060-1220. T. II, Les Royaumes d'occident*. Paris, 1983. Collection « L'Univers des formes ».

*Bonnes villes du Poitou et des pays charentais du XIIe au XVIIIe siècles : communes, franchises et libertés*, actes du colloque tenu à Saint-Jean-d'Angély, les 24-25 septembre 1999, éd. par Robert Favreau, Régis Rech, Yves-Jean Riou. Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 2002 (*Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, 5e série ; 8*).

BOUGNOTEAU Florence, *L'Abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, Thèse d'histoire de l'art sous la direction de Marie-Thérèse Camus, Poitiers, 2001.

*Les peintures murales de Poitou Charentes*, sous la dir. de Bernard Brochard et Yves Jean Riou ; dir. de publication Véronique Arnault Nautré, Saint-Savin, Centre international d'art mural, 1993.

CAMUS Marie-Thérèse, ANDRAULT-SCHMITT Claude (dir.) *Notre-Dame de Poitiers : l'œuvre romane*, Picard CESC, Université de Poitiers, 1992.

CAMUS Marie-Thérèse, *Sculpture romane du Poitou, les grands chantiers du XIe siècle*, Picard, 1992.

CANDAU Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005.

COMBES Jean (dir.), BERNARD Gilles, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, De Borée, 2001.

COUSSOT Henri-Claude, *Catalogue raisonné des sculptures provenant de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée au musée de l'Échevinage de Poitiers*, Dactylographié, Poitiers, Avril 1972.

CROZET René, *L'Art roman*, PUF, 1992.

CROZET René, *L'Art roman en Poitou*, Paris, 1948.

- CROZET René, *L'Art roman en Saintonge*, Cahier de civilisation médiévale, 1971.
- DEBIDOUR Victor-Henry, *Le Bestiaire sculpté du Moyen Âge en France*, Grenoble, Arthaud, 1961 ; Société des Antiquaires de l'Ouest, 2002.
- DUBOURG-NOVES Pierre, « Art, hommes, techniques (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) à travers les collections de la Société archéologique et historique de la Charente et les collections charentaises », dans *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1975.
- DUMONTIER Michel, *L'Empire des Plantagenêts : Aliénor d'Aquitaine et son temps*, Paris, Copernic, 1980.
- DURLIAT Marcel, *L'Art roman*, Paris, Citadelles, L. Mazenod, 1989.
- FAVREAU Robert (dir.), *L'Abbaye de Saint-Savin et ses peintures murales*, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, 1999.
- FOCILLON Henri, *L'Art des sculpteurs romans*, Paris, 1931.
- HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, Paris, éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 1983.
- HUGONIOT Jean-Yves, *Terres de Saintonge*, Somogy, 2002.
- KURZMANN-SCHWARZ Brigitte, « Les peintures murales du porche de Saint-Savin : étude iconographique » dans *Bulletin Monumental*, Tome 140, IV, 1982.
- LEDRUT Raymond, *Les Images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.
- LE MINOR Loïc, *Image de la ville dans le discours institutionnel poitevin*, mémoire de maîtrise de sociologie, GUÉDEZ Annie (dir.), Poitiers, univ. de Poitiers, multicopié, 1998.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, coll. Agora, 1996 (1<sup>ère</sup> éd. 1958).
- LYNCH Kevin, *L'Image de la cité*, Paris, Dunod, 1994.
- MELIN Aurélie, VALIÈRE Michel (dir.), *Approche ethnographique de la ville de Thouars (Deux-Sèvres), entre civitatula et cité cheminote : images et représentations*, Gençay, ARPE, 2004.
- RÉZEAU Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de L'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984.
- RICHARD Alfred, *Histoire des comtes de Poitou : 778-1204*, 6 vol. Pau, Princi Negue, 2003-2005.
- SÉNÉCHAL Rébecca, *Les Images de la ville : l'exemple de Rochefort-sur-Mer*, mémoire de maîtrise de sociologie, GUÉDEZ Annie (dir.), Poitiers, univ. de Poitiers (multicopié), 2003.
- OURSEL Raymond, *France romane*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1989.
- LE ROUX Hubert, « L'art roman tardif en Poitou » dans *Bulletin de la Société des antiquaires*



*de l'Ouest*, 2e trimestre, 1987.

RIOU Yves-Jean, *Survivance de l'art gallo-romain dans l'art roman du Poitou-Charentes*, 1983.

VALIÈRE Michel, *Ethnographie de la France : histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2002.

VALIÈRE Michel, *Le Conte populaire, approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2006.

WARMÉ-JANVILLE Jane, « Le prieuré de Villesalem » dans *Cahier du Pays Chauvinois*, n° 13, 1996.

## WEBLIOGRAPHIE

L'art roman en Saintonge : [chapiteaux.free.fr/ART.ROMAN.html](http://chapiteaux.free.fr/ART.ROMAN.html)

Nombreuses photos de détails des églises romanes de Saintonge.

[www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=6814](http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=6814)

Encyclopédie scientifique en ligne, définition sur l'art roman.

Art-Roman.net : <http://www.art-roman.net>

Site entièrement dédié à l'art roman comportant un chapitre sur l'art roman en Poitou avec de nombreuses photos.

Lexique :

<http://www.vpah.culture.fr/vpah/lexique/i-absidi.htm>

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no;>

Patrimoine religieux :

<http://www.diocese-poitiers.com.fr/patrimoine/>

## REMERCIEMENTS

À

Monsieur Fabrice Bonnifait, *Région Poitou-Charentes* ;

Monsieur Jérémy Coudret, apprenti formation au GRETA de Poitiers ;

Madame Michèle Gardré-Valière, *Association régionale pour la promotion de l'ethnologie* ;

Madame Fabienne Manguy, *Centre régional d'art roman* ;

Madame Catherine Robert, ethnologue et bibliothécaire, présidente de *l'Association régionale pour la promotion de l'ethnologie (ARPE)* ;

L'ensemble de la Compagnie *Le Sablier*, Angoulême ;

*ainsi qu'aux multiples partenaires et interlocuteurs : des artisans, des commerçants, des jeunes gens, des retraités... rencontrés qui ont aimablement accepté de répondre à nos différents questionnements, mais qui ont généralement souhaité conserver leur anonymat.*